



Annexe 3a

**Indicateurs et dispositifs de collecte de
données par façade**

**Focus sur les objectifs Socio-Economiques
(OSE)**

Partie

«Activités, usages et politiques publiques»



Document
Stratégique
de Façade
Méditerranée

Cette annexe présente les indicateurs liés aux Objectifs Socio-Economiques (OSE) de chaque activité, usage ou politique publique en lien avec le ou les dispositif(s) de collecte de données permettant de les renseigner.

Il est à noter qu'un certain nombre de ces indicateurs ne peuvent pas être renseignés par un dispositif de collecte de données intégré au dispositif de suivi.

Ces indicateurs peuvent être classés en 3 catégories :

- Indicateurs portant sur des décisions administratives, la réalisation de projets, plans, chartes ou événements. Ces indicateurs relèvent des recueils des actes administratifs et/ou de la mise en œuvre directe des plans d'actions,
- Indicateurs nécessitant un dispositif de collecte de données dont l'accès, la fiabilité et/ou la récurrence n'a pas pu être vérifié,
- Indicateurs nécessitant la mise en place de moyens pour la création d'un dispositif de collecte de données dédié à l'échelle de la façade.

Dans la présente annexe, ces trois catégories d'indicateurs sont identifiables par la mention : « Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié ».

Façade Méditerranée

Secteurs d'activités

Exploitation des ressources minérales

Exploitation et valorisation des ressources biologiques

Pêche professionnelle

M.1. Accompagner les professionnels dans la préservation des ressources et des écosystèmes et aider ces derniers à moderniser leur flotte et développer les infrastructures permettant de valoriser leur travail et leurs produits.

Intitulé de l'objectif général associé : Q. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante.

Indicateur M1-2 : Nombre de dossiers validés au titre de la mesure 37 (Aide à la conception et à la mise en œuvre des mesures de conservation et de coopération régionale) du FEAMP et du futur FEAMPA.

Dispositif de collecte : Liste des opérations du programme national FEAMP 2014-2020

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

Indicateur M1-2 : Quantité de poissons débarqués / espèce par rapport au rendement maximal durable des stocks suivis.

Dispositif de collecte : Données de production et d'efforts de pêche (SACROIS)

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

M.3. Maintenir et valoriser les métiers de la pêche, améliorer ces derniers dans leur fonctionnement (sécurité maritime, sélectivité, efficacité énergétique), conjointement avec la pêche récréative.

Intitulé de l'objectif général associé : Q. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante.

Indicateur M3-1 : Nombre de dossiers validés au titre de la mesure 66 FEAMP (Plans de production et de commercialisation).

Dispositif de collecte : Liste des opérations du programme national FEAMP 2014-2020

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

Indicateur M3-2 : Nombre d'emplois marins pêcheurs sur la façade.

Dispositif de collecte : Système d'Information Halieutique – Fiches régionales

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

Indicateur M3-4 : Nombre de projets d'amélioration des techniques de pêche qui soient plus sélectives avec moins de prises accessoires.

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

M.4. Assurer l'attractivité des emplois de la pêche et l'aide à la création d'entreprises, notamment pour les jeunes.

Intitulé de l'objectif général associé : Q. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante.

Indicateur M4-1 : Nombre de dossiers validés au titre de la mesure 31 FEAMP (Aide à la création d'entreprises pour les jeunes pêcheurs).

Dispositif de collecte : Liste des opérations du programme national FEAMP 2014-2020

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

Indicateur M4-2 : Nombre d'installations de jeunes pêcheurs sur la façade.

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Aquaculture

N.1. Soutenir les professionnels de l'aquaculture dans l'accès au foncier et aux infrastructures (dont les éoliennes à venir) et dans leurs démarches de labellisation, en évitant les habitats particuliers

Intitulé de l'objectif général associé : N. Soutenir une aquaculture durable, efficace dans l'utilisation des ressources, innovante et compétitive.

Indicateur N1-1 : Nombre d'entreprises aquacoles et nombre d'ETP

Dispositif de collecte : Enquête annuelle aquaculture

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Service de la statistique et de la prospective (SSP)

Indicateur N1-2 : Nombre de labellisations « Aquaculture Stewardship Council ».

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur N1-3 : Quantité de produits labellisés par rapport à la production totale.

Dispositif de collecte : Enquête annuelle aquaculture

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Service de la statistique et de la prospective (SSP)

Dispositif de collecte : Chiffres clés annuels

Producteur/concentrateur des données : Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO)

N.2. Soutenir la sécurisation des infrastructures et du cheptel et accompagner les professionnels face aux menaces de maladies/mortalités

Intitulé de l'objectif général associé : N. Soutenir une aquaculture durable, efficace dans l'utilisation des ressources, innovante et compétitive.

Indicateur N2-1 : Nombre de projets validés au titre de la mesure 51 du FEAMP.

Dispositif de collecte : Liste des opérations du programme national FEAMP 2014-2020

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

N.4. Favoriser la recherche et l'innovation pour développer de nouvelles pratiques et cultures d'espèces endémiques

Intitulé de l'objectif général associé : N. Soutenir une aquaculture durable, efficace dans l'utilisation des ressources, innovante et compétitive.

Cf. Indicateur N2-1 : Nombre de projets validés au titre de la mesure 51 du FEAMP.

Dispositif de collecte : Liste des opérations du programme national FEAMP 2014-2020

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

N.6. Moderniser la filière aval via le développement des circuits courts et la valorisation des produits issus de l'aquaculture (filetage, etc.)

Intitulé de l'objectif général associé : N. Soutenir une aquaculture durable, efficace dans l'utilisation des ressources, innovante et compétitive.

Indicateur N6-1 : Nombre de dossiers validés au titre de la mesure 68R FEAMP (Mesures de commercialisation)

Dispositif de collecte : Liste des opérations du programme national FEAMP 2014-2020

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

Commercialisation et transformation des produits de la mer

M.2. Soutenir les démarches de labellisation et celles visant à assurer une gestion « partenariale » et durable des stocks et des écosystèmes.

Intitulé de l'objectif général associé : Q. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante.

Indicateur M2-1 : Nombre de labellisations sur la façade.

Dispositif de collecte : Chiffres clés annuels

Producteur/concentrateur des données : Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO)

Indicateur M2-2 : Part de la quantité de poissons débarqués labellisés (pêche durable MSC, Artysanal, Ecolabel Pêche durable).

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

M.3. Maintenir et valoriser les métiers de la pêche, améliorer ces derniers dans leur fonctionnement (sécurité maritime, sélectivité, efficacité énergétique), conjointement avec la pêche récréative.

Intitulé de l'objectif général associé : Q. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante.

Indicateur M3-3 : Nombre d'entreprises de mareyage

Dispositif de collecte : Enquête annuelle entreprises de mareyage

Producteur/concentrateur des données : Etablissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer (FranceAgriMer)

Dispositif de collecte : Base de données SEQUOIA

Producteur/concentrateur des données : Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS)

M.6. Améliorer l'intégration des activités de transformation à proximité des ports de pêche / mixtes, pour favoriser de nouveaux emplois et permettre la vente de proximité et la dégustation.

Intitulé de l'objectif général associé : Q. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante.

Indicateur M6-1 : Nombre de dossiers validés au titre de la mesure 43 FEAMP (Ports de pêche, sites de débarquement, halles de criée et abris).

Dispositif de collecte : Liste des opérations du programme national FEAMP 2014-2020

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

Indicateur M6-2 : Nombre d'entreprises ayant une activité de transformation.

acDispositif de collecte : Enquête annuelle industries de transformation des produits de la mer

Producteur/concentrateur des données : Etablissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer (FranceAgriMer)

Dispositif de collecte : Base de données SEQUOIA

Producteur/concentrateur des données : Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS)

M.7. Soutenir et moderniser la filière aval en veillant à une bonne articulation entre le développement des circuits courts et des criées existantes.

Intitulé de l'objectif général associé : Q. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante.

Indicateur M7-1 : Nombre de dossiers validés au titre de la mesure 68R FEAMP (Mesures de commercialisation).

Dispositif de collecte : Liste des opérations du programme national FEAMP 2014-2020

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

Indicateur M7-2 : Evolution de la vente en direct dans les halles à marée par les navires français

Dispositif de collecte : VisioMER

Producteur/concentrateur des données : Etablissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer (FranceAgriMer)

[N.1. Soutenir les professionnels de l'aquaculture dans l'accès au foncier et aux infrastructures \(dont les éoliennes à venir\) et dans leurs démarches de labellisation, en évitant les habitats particuliers](#)

Intitulé de l'objectif général associé : N. Soutenir une aquaculture durable, efficace dans l'utilisation des ressources, innovante et compétitive.

Indicateur N1-2 : Nombre de labellisations « Aquaculture Stewardship Council ».

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur N1-3 : Quantité de produits labellisés par rapport à la production totale.

Dispositif de collecte : Enquête annuelle aquaculture

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Service de la statistique et de la prospective (SSP)

Dispositif de collecte : Chiffres clés annuels

Producteur/concentrateur des données : Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO)

[N.5. Améliorer l'intégration des activités de transformation / dégustation à proximité des sites de production](#)

Intitulé de l'objectif général associé : N. Soutenir une aquaculture durable, efficace dans l'utilisation des ressources, innovante et compétitive.

Indicateur N5-1 : Nombre dossiers FEAMP mesure 69 : Transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture.

Dispositif de collecte : Liste des opérations du programme national FEAMP 2014-2020

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

Indicateur N5-2 : Nombre d'entreprises ayant une activité principale de transformation (France AgriMer) dans les départements littoraux.

Dispositif de collecte : Enquête annuelle industries de transformation des produits de la mer
Producteur/concentrateur des données : Etablissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer (FranceAgriMer)

Dispositif de collecte : Base de données SEQUOIA
Producteur/concentrateur des données : Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS)

N.6. Moderniser la filière aval via le développement des circuits courts et la valorisation des produits issus de l'aquaculture (filetage, etc.)

Intitulé de l'objectif général associé : N. Soutenir une aquaculture durable, efficace dans l'utilisation des ressources, innovante et compétitive.

Indicateur N6-1 : Nombre de dossiers validés au titre de la mesure 68R FEAMP (Mesures de commercialisation)

Dispositif de collecte : Liste des opérations du programme national FEAMP 2014-2020
Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

Agriculture sur le littoral

Tourisme littoral et loisirs

Tourisme littoral

R.1. Accompagner les collectivités littorales et les professionnels dans leur stratégie de dessaisonalisation, de diversification et régulation de l'offre touristique.

Intitulé de l'objectif général associé : R. Accompagner l'économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités.

Indicateur R1-1 : Evolution de la population et des capacités d'accueil touristique dans les communes littorales (Indicateur SNML).

Dispositif de collecte : RP
Producteur/concentrateur des données : Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)

Dispositif de collecte : Capacité des communes en hébergement touristique

Producteur/concentrateur des données : Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)

Indicateur R1-2 : Projets régionaux relatifs à la dessaisonalisation/diversification/régulation de l'offre touristique sur le littoral (oui/non).

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

R.3. Garantir une occupation exemplaire et réversible du DPM, respectant le principe de libre accès et s'inscrivant dans une orientation de préservation des écosystèmes côtiers et des paysages.

Intitulé de l'objectif général associé : R. Accompagner l'économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités.

INDICATEUR A CREER

Navigation de plaisance et sports nautiques

Q.1. Accompagner la plaisance vers un modèle intégrant l'innovation numérique et l'économie collaborative.

Intitulé de l'objectif général associé : Q. Accompagner le développement des activités de loisirs, des sports nautiques et subaquatiques et de la plaisance dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités.

Indicateur Q1-1 : Nombre de projets de gestion dynamique et dématérialisée des places à quai et de passage

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Q.2. Favoriser le développement de l'ensemble des sports nautiques / subaquatiques et de leur pratique par tous et notamment ceux vecteurs d'intégration et de cohésion sociale.

Intitulé de l'objectif général associé : Q. Accompagner le développement des activités de loisirs, des sports nautiques et subaquatiques et de la plaisance dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités.

Indicateur Q2-1 : Nombre de projets de gestion dynamique et dématérialisée des places à quai et de passage

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur Q2-2 : Nombre de manifestations de loisirs et sports organisées sur le littoral.

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur Q2-3 : Nombre de licenciés par discipline

Dispositif de collecte : Recensement des licences et clubs auprès des fédérations sportives agréées
Producteur/concentrateur des données : Institut National pour la Jeunesse et l'Éducation Populaire (INJEP)

Indicateur Q2-4 : Réalisation des plans départementaux d'équipements sportifs sur la façade

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur Q2-5 : Développement de stratégies régionales, ou conjointes Etat-Régions, pour l'accès aux sports nautiques et subaquatiques pour tous

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Q.3. Valoriser les ports de plaisance comme outils stratégiques de développement durable du territoire.

Intitulé de l'objectif général associé : Q. Accompagner le développement des activités de loisirs, des sports nautiques et subaquatiques et de la plaisance dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités.

Indicateur Q3-1 Développement de stratégies régionales, ou conjointes Etat-Régions, pour l'implication du port dans la ville (ex: charte des ports de plaisance en PACA)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur Q3-2 Nombre de ports certifiés Ports Propres actifs en biodiversité

Dispositif de collecte : Liste des certifications Ports propres actifs en Biodiversité
Producteur/concentrateur des données : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

Q.4. Soutenir les dynamiques d'équipements et de services s'inscrivant dans une logique de développement durable (gestion des eaux usées, collecte des déchets, ...).

Intitulé de l'objectif général associé : Q. Accompagner le développement des activités de loisirs, des sports nautiques et subaquatiques et de la plaisance dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités.

Voir Indicateur F2-1. Nombre de ports équipés d'aires de carénage disposant d'un système de traitement des effluents

Voir indicateur H2-1. Nombre de ports équipés de plans de réception et de traitement des déchets d'exploitation et des résidus de cargaison des navires (PTRD), individuel ou commun à plusieurs ports, hors petits ports de plaisance non commerciaux dont les installations de réception portuaires sont intégrés dans le système de traitement des déchets géré par ou pour le compte d'une municipalité.

Voir Indicateur H2-2. Nombre de ports certifiés Ports Propres

Q.5. Favoriser la mise en œuvre de solutions permettant d'optimiser les espaces portuaires existants.

Intitulé de l'objectif général associé : Q. Accompagner le développement des activités de loisirs, des sports nautiques et subaquatiques et de la plaisance dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités.

Voir indicateur Q1-1. Nombre de projets de gestion dynamique et dématérialisée des places à quai et de passage

Q.6. Soutenir la mise en place de zones de mouillages organisés et la mise en place de services auprès des plaisanciers.

Intitulé de l'objectif général associé : Q. Accompagner le développement des activités de loisirs, des sports nautiques et subaquatiques et de la plaisance dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités.

Indicateur Q6-1 : Nombre de ZMEL sur la façade.

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

INDICATEUR A CREER

R.2. Garantir une occupation exemplaire et réversible du DPM, respectant le principe de libre accès et s'inscrivant dans une orientation de préservation des écosystèmes côtiers et des paysages.

Intitulé de l'objectif général associé : R. Accompagner l'économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités.

Indicateur R2-1 : Taux ou temps de réponse aux problèmes rencontrés par les usagers sur l'accès au littoral dans l'application dédiée.

Dispositif de collecte : Application SURICATE : base de données publiques nationale des Espaces, Sites et Itinéraires (ESI)

Producteur/concentrateur des données : Ministère des sports / Pôle ressources national sports de nature

Pêche de loisir

M.8. Accompagner la pêche récréative vers des pratiques raisonnées et responsables, dans le respect des engagements existants (Grenelle de la mer, plan biodiversité, etc.) et des professionnels.

Intitulé de l'objectif général associé : Q. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante.

Indicateur M8-1 : Nombre de pêcheurs récréatifs adhérents à une fédération.

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur M8-2 : Nombres de campagnes de sensibilisation/communication par ou pour les pêcheurs récréatifs en vue de la préservation des stocks, tailles minimales, et écosystèmes.

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Industries et activités du secteur secondaire

Travaux publics maritimes et fluviaux

O.1. Soutenir la recherche et l'innovation en lien avec les pôles de compétitivité, les pôles régionaux, les établissements publics (industriels et commerciaux, dédiés à la recherche) et les socio-professionnels concernés.

Intitulé de l'objectif général associé : O. Structurer des filières compétitives et complémentaires d'opérateurs de TP, d'activités sous-marines et d'ingénierie écologique.

Indicateur O1-1 : Nombre de projets labellisés par an sur ces thématiques.

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

O.2. Soutenir la constitution d'une filière de traitement et de valorisation à terre des sédiments de dragage et accompagner les initiatives permettant une optimisation des actions de dragage (mutualisation entre ports notamment).

Intitulé de l'objectif général associé : O. Structurer des filières compétitives et complémentaires d'opérateurs de TP, d'activités sous-marines et d'ingénierie écologique.

Indicateur O2-1 : Nombre d'autorisations et d'opérations de dragages incluant mutualisation, traitement à terre et valorisation des sédiments dragués.

Dispositif de collecte : Enquête nationale sur les dragages des ports maritimes (« enquête dragage »)

Producteur/concentrateur des données : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

Indicateur O2-2 : Tonnes de sédiments marins fins traitées à terre.

Dispositif de collecte : Enquête nationale sur les dragages des ports maritimes (« enquête dragage »)

Producteur/concentrateur des données : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

O.4. Optimiser la pose des câbles en vue de limiter les conflits d'usage liés notamment aux mouillages des navires, en évitant les habitats à enjeu fort.

Intitulé de l'objectif général associé : O. Structurer des filières compétitives et complémentaires d'opérateurs de TP, d'activités sous-marines et d'ingénierie écologique.

Cf. Indicateur A2-1 (D07-A2-ind1) : nombre de nouveaux aménagements ou activités présentant un impact résiduel notable suite à l'application de la séquence ERC.

Cf Indicateur A7-1 (D06-OE02-ind1) : étendue des nouvelles pertes physiques des habitats particuliers en km² dues aux ouvrages maritimes (incluant les ouvrages sous-marins), à l'extraction de matériaux, au dragage et à l'immersion de matériaux de dragage, suite à l'application de la séquence ERC.

Cf cibles des objectifs environnementaux A2 et A7 associés

O.5. Favoriser l'utilisation et le recyclage des matériaux locaux dans les aménagements et travaux maritimes.

Intitulé de l'objectif général associé : O. Structurer des filières compétitives et complémentaires d'opérateurs de TP, d'activités sous-marines et d'ingénierie écologique.

Indicateur O5-1 : Nombre de programmes de sensibilisation ou études de faisabilité sur l'économie circulaire développées sur les façades à destination des entreprises locales

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Industries, industries navales et nautiques

O.6. Soutenir la structuration d'une filière de biotechnologies bleues, permettant notamment une valorisation de la biomasse.

Intitulé de l'objectif général associé : O. Structurer des filières compétitives et complémentaires d'opérateurs de TP, d'activités sous-marines et d'ingénierie écologique.

INDICATEURS A CREER

P.2. Soutenir la filière de déconstruction des bateaux de plaisance hors d'usage (transport des bateaux vers les centres de déconstruction, recherche sur la valorisation des déchets).

Intitulé de l'objectif général associé : P. Accompagner et soutenir les industries nautiques et navales.

Indicateur P2-1 : Nombre de centre de déconstruction labellisés APER sur la façade.

Dispositif de collecte : Localisation des centres de déconstruction

Producteur/concentrateur des données : APER - Filière de déconstruction des bateaux de plaisance

Indicateur P2-2 : Nombre de bateaux de plaisance hors d'usages déconstruits dans des centres de déconstruction.

Dispositif de collecte : Liste des radiations

Producteur/concentrateur des données : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (DGITM) / Direction des Affaires Maritimes (DAM)

P.3. Favoriser le développement concerté des industries nautiques et navales vers des filières d'excellence.

Intitulé de l'objectif général associé : P. Accompagner et soutenir les industries nautiques et navales.

INDICATEURS A CREER

P.4. Maintenir et valoriser les métiers des industries nautiques et navales et assurer leur attractivité.

Intitulé de l'objectif général associé : P. Accompagner et soutenir les industries nautiques et navales.

Indicateur P4-1 : Nombre d'ETP sur la façade

Dispositif de collecte : Base de données SEQUOIA

Producteur/concentrateur des données : Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS)

Indicateur P4-2 : Développement de stratégies régionales, ou conjointes Etat-Régions, pour la formation et la valorisation des métiers des industries navales et nautiques (oui/non).

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

V.3. Accompagner la mise en place de filières d'approvisionnement de carburants plus propres (GNL et hydrogène) et de moyens de propulsion alternatifs (hybride, électrique, solaire ou vent) et favoriser leur utilisation.

Intitulé de l'objectif général associé : V. Accompagner les acteurs de l'économie maritime et l'ensemble des usagers de la mer dans la transition écologique, énergétique et numérique.

INDICATEUR A CREER

Production d'électricité

K.1. Favoriser le développement de filières structurées à l'échelle de la façade génératrices d'emploi (éolien flottant, énergie thermique des mers, hydrolien, thalassothermie, etc.).

Intitulé de l'objectif général associé : K. Développer les énergies marines renouvelables en Méditerranée.

Indicateur K.1-1 : Puissance électrique raccordée par type (éolien flottant, autres) dans les communes littorales

Dispositif de collecte : Open Data Réseaux énergies : Registre national des installations de production d'électricité et de stockage

Producteur/concentrateur des données : Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE) / GRTgaz

K.2. Soutenir la formation pour les besoins très spécifiques à la chaîne de la valeur des filières EMR (recherche, ingénierie, fonctionnement, maintenance ...).

Intitulé de l'objectif général associé : K. Développer les énergies marines renouvelables en Méditerranée.

Indicateur K.2-1 : Nombre d'emplois créés par an (activité de formation et de R&D)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

K.3. Assurer une mise en place des fermes éoliennes pilotes ; accumuler, harmoniser si possible et diffuser la connaissance et les retours d'expériences relatifs aux projets français comme étrangers, à l'ensemble des parties prenantes

Intitulé de l'objectif général associé : K. Développer les énergies marines renouvelables en Méditerranée.

Indicateur K.3-1 : Puissance installée en 2023

Dispositif de collecte : Open Data Réseaux énergies : Registre national des installations de production d'électricité et de stockage

Producteur/concentrateur des données : Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE) / GRTgaz

Indicateur K.3-2 : Instances de gouvernance favorisant l'échange et la mutualisation des connaissances entre acteurs (oui/non)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

K.4. Favoriser l'implantation des premières fermes éoliennes commerciales et raccordements associés sur les zones à potentiel en prenant en compte les enjeux environnementaux, les activités socio-économiques existantes, les projets de développement portuaire et le suivi des fermes éoliennes pilotes.

Intitulé de l'objectif général associé : K. Développer les énergies marines renouvelables en Méditerranée.

Indicateur K.4-1 : Chiffre d'affaires généré

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur K.4-2 : Nombre d'emplois dans la filière

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur K.4-3 : Nombre d'appel d'offres commerciaux

Dispositif de collecte : Non renseigné

Producteur/concentrateur des données : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale de l'Energie et du Climat (DGEC)

Indicateur K.4-4 : Puissance installée

Dispositif de collecte : Open Data Réseaux énergies : Registre national des installations de production d'électricité et de stockage

Producteur/concentrateur des données : Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE) / GRTgaz

Indicateur K.4-5 : Développement de raccordements mutualisés pour les parcs commerciaux.

Dispositif de collecte : Non renseigné

Producteur/concentrateur des données : Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

[K.5. Favoriser les recherches, l'innovation technologique et environnementale et les expérimentations de co-activités entre éoliennes et aquaculture notamment.](#)

Intitulé de l'objectif général associé : K. Développer les énergies marines renouvelables en Méditerranée.

Indicateur K.5-1 : Nombre de projets de recherche à visée d'innovation technologique et environnementale

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur K.5-2 : Projets de postes électriques en mer multi-usages ou «plug-and-test» (oui/ non)

Dispositif de collecte : Non renseigné

Producteur/concentrateur des données : Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

Indicateur K.5-3 : Expérimentation de co-activité au sein d'un parc pilote (oui/non)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Transport maritime et ports

L.1. Conforter le positionnement des ports de commerce comme aménageur et gestionnaire intégré des espaces (logistiques, industriels et naturels), en lien avec les collectivités et les opérateurs ferroviaires et fluviaux (en s'appuyant sur l'intermodalité)

Intitulé de l'objectif général associé : L. Contribuer à un système de transport maritime durable et compétitif, reposant sur des ports complémentaires.

Indicateur L1-1 : Nombre de stratégies portuaires/schémas d'aménagement/projet stratégiques portuaires en cours pour les ports de commerce de la façade

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur L1-2 : Investissements au titre des CPER/CPIER/FEDER/FNADT pour l'aménagement ou le développement des espaces portuaires, plateformes multimodales, infrastructures favorisant l'intermodalité.

La pertinence de cet indicateur sera étudiée au cours de ce premier cycle au regard de la faisabilité d'une enquête dédiée.

L.2. Soutenir la co-construction, entre les ports de commerce, de projets de développement cohérents avec l'accroissement du trafic maritime et les politiques portées par les collectivités, notamment celles en faveur de la qualité de l'air et intégrant la dimension ville-port

Intitulé de l'objectif général associé : L. Contribuer à un système de transport maritime durable et compétitif, reposant sur des ports complémentaires.

Indicateur L2-1 : Investissements portuaires au titre des CPER/CPIER pour le développement des activités logistiques, la massification des flux dans les ports maritimes, la transition écologique et énergétique des ports.

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur L2-2 : Nombre de ports de commerce engagés dans des démarches environnementales et porteurs de projets innovants.

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur L2-3 : Existence de chartes/documents contractuels/instances de participation entre les ports de commerce et les citoyens, riverains, usagers (oui/non).

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

L.3. Favoriser l'intégration de l'ensemble des ports de commerce dans l'axe Méditerranée-Rhône-Saône.

Intitulé de l'objectif général associé : L. Contribuer à un système de transport maritime durable et compétitif, reposant sur des ports complémentaires.

Indicateur L3-1 : Quantité de marchandises / Nombre de bateaux passant de la mer aux fleuves et de la mer aux trains.

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur L3-2 : Évolution de la place des ports français pour le transport de marchandises en Europe.

Dispositif de collecte : Base de données « Transport maritime »

Producteur/concentrateur des données : Eurostat

L.4. Soutenir le développement d'un transport maritime hauturier durable et compétitif.

Intitulé de l'objectif général associé : L. Contribuer à un système de transport maritime durable et compétitif, reposant sur des ports complémentaires.

Indicateur L4-1 : Évolution du trafic de marchandises / passagers dans les ports français

Dispositif de collecte : Memento des transports

Producteur/concentrateur des données : Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES)

Indicateur L4-2 : Évolution de la place des ports français pour le transport de marchandises en Europe

Dispositif de collecte : Base de données « Transport maritime »

Producteur/concentrateur des données : Eurostat

Indicateur L4-3 : Nombre d'armateurs, de navires et de ports de commerce engagés dans la transition écologique et énergétique (hydrogène, GNL, branchement à quai)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

L.5. Accompagner le développement de stratégies en faveur du cabotage côtier de passagers et de marchandises contribuant au désengorgement / à la fluidification du trafic routier

Intitulé de l'objectif général associé : L. Contribuer à un système de transport maritime durable et compétitif, reposant sur des ports complémentaires.

Indicateur L5-1 : Nombre de projets de navettes maritimes de fret et à passagers sur les territoires pertinents de la façade.

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Politiques publiques

Occupation et gestion des espaces littoraux

Artificialisation des territoires et gestion des risques littoraux

W.1. Améliorer la connaissance sur les conséquences du changement climatique et sur les risques, notamment de submersion marine.

Intitulé de l'objectif général associé : W. Anticiper et gérer les risques littoraux.

Indicateur W1-1 : Nombre de plans de gestion des risques d'inondation (PGRI), plans de prévention des risques inondations (PPRI) et plans communaux de sauvegarde (PCS) élaborés sur la façade

Dispositif de collecte : Base de données GASPAR (Géorisques)

Producteur/concentrateur des données : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR)

Indicateur W1-2 : Enjeux humains et industriels en zones basses et dans les secteurs en érosion (indicateur SNML - Observatoire national des risques naturels)

Dispositif de collecte : Rapport sur l'état de l'environnement en France (REE)

Producteur/concentrateur des données : Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES)

Dispositif de collecte : Base de données GASPAR (Géorisques)

Producteur/concentrateur des données : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR)

W.2. Accompagner les collectivités dans la définition d'un niveau de recomposition spatiale pertinent et l'adaptation des littoraux au changement climatique (recomposition des fronts de mer).

Intitulé de l'objectif général associé : W. Anticiper et gérer les risques littoraux.

Indicateur W2-1 : Logements et population en zone basse littorale, exposés à des risques de submersion marine

Dispositif de collecte : Rapport sur l'état de l'environnement en France (REE)

Producteur/concentrateur des données : Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES)

Dispositif de collecte : Base de données GASPARD (Géorisques)

Producteur/concentrateur des données : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR)

Indicateur W2-2 : Développement de stratégies locales de recomposition spatiale et de relocalisation d'activités sur des territoires menacés (oui/non)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur W2-3 : Nombre de projets de recomposition spatiale et de relocalisation d'activités sur le littoral méditerranéen

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

W.3. Aider les collectivités à prendre en compte l'ensemble des risques naturels littoraux (érosion, submersion marine) dans leurs projets d'aménagement /aménagements.

Intitulé de l'objectif général associé : W. Anticiper et gérer les risques littoraux.

Indicateur W3-1 : Part des communes littorales disposant d'au moins un plan de prévention des risques naturels (Indicateur SNML - MTES - BRGM)

Dispositif de collecte : Base de données GASPARD (Géorisques)

Producteur/concentrateur des données : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR)

W.4. Inciter à la déclinaison territoriale de la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte.

Intitulé de l'objectif général associé : W. Anticiper et gérer les risques littoraux.

Indicateur W4-1 : Nombre de sites suivis dans le cadre du programme Adapto (Gestion souple du trait de côte)

Dispositif de collecte : Adapto en chiffres

Producteur/concentrateur des données : Conservatoire du Littoral (CdL)

Indicateur W4-2 : Nombre de sites sur lesquels une gestion intégrée explicitement due à une mobilité/érosion du trait de côte a été mise en œuvre (DREAL)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

W.5. Concilier l'accès au foncier / aux quais pour les activités économiques littorales et maritimes avec le respect des règles relatives aux risques technologiques.

Intitulé de l'objectif général associé : W. Anticiper et gérer les risques littoraux.

INDICATEUR A CREER

Protection et mise en valeur des milieux naturels, sites, paysages et patrimoines culturels

R.3. Promouvoir une gestion intégrée des plages dans le respect des enjeux environnementaux et en intégrant les changements à venir.

Intitulé de l'objectif général associé : R. Accompagner l'économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités.

INDICATEUR A CREER

S.1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique

Intitulé de l'objectif général associé : S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.

Indicateur S1-1 Pourcentage du territoire de la façade acquis par le Conservatoire du Littoral ou géré conjointement avec le Réseau des grands sites de France

Dispositif de collecte : Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN)

Producteur/concentrateur des données : Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN)

Dispositif de collecte : Les sites membres du Réseau des Grands Sites de France

Producteur/concentrateur des données : Réseau des grands sites de France

Indicateur S1-2. Mise en oeuvre des plans de paysages

Dispositif de collecte : Objectif paysages : carte interactive

Producteur/concentrateur des données : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN)

Indicateur S1-3. Nombre de chartes architecturales et paysagères, de SPR et d'itinéraires photographiques

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

S.2. Promouvoir et garantir des aménagements respectueux du patrimoine et du paysage et soutenir les dynamiques d'aménagement dans ce sens.

Intitulé de l'objectif général associé : S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.

Indicateur S2-1 Projets/stratégie de suivi photographique des paysages littoraux (ex : observatoire photographique du paysage littoral vu depuis la mer) (oui/non)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur S2-2 Évolution de l'occupation du sol suivant la distance à la mer de 0 à 500 m de la cote

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur S2-3 Mise en œuvre des plans de paysages

Dispositif de collecte : Objectif paysages : carte interactive

Producteur/concentrateur des données : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN)

Indicateur S2-4. Nombre de chartes architecturales et paysagères, de SPR et d'itinéraires photographiques

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

[S.3. Valoriser l'ensemble des composantes du patrimoine méditerranéen, garant de l'identité des territoires.](#)

Intitulé de l'objectif général associé : S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.

Indicateur S3-1 Nombre, surfaces cumulés de sites classés / inscrits et évolution

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur S3-2 Nombre de sentiers du patrimoine en cours d'élaboration

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur S3-3 Nombre de chartes architecturales et paysagères

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur S3-4 Evolution de l'occupation du sol suivant la distance à la mer de 0 à 500 m de la côte

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur S3-5 Pourcentage de sites Natura 2000 avec document d'objectifs validé et structure désignée, et nombre de documents d'objectifs en cours d'élaboration

Dispositif de collecte : Portail des aires marines protégées France

Producteur/concentrateur des données : Office français de la biodiversité (OFB)

[T.1. Garantir aux piétons et personnes à mobilité restreinte un accès libre et gratuit à la mer et au littoral, sauf zones à accès réglementés et prenant en compte la fragilité des espaces.](#)

Intitulé de l'objectif général associé : T. Concilier le principe de libre-accès avec besoin foncier des activités maritimes et littorales.

Indicateur T1-1 Linéaire côtier (km) ouvert au public par la servitude de passage

Dispositif de collecte : Enquête « sentier du littoral »

Producteur/concentrateur des données : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

T.2. Faciliter, au sein d'espaces déjà urbanisés / aménagés, l'accès au foncier, aux quais et aux cales pour les activités et industries maritimes.

Intitulé de l'objectif général associé : T. Concilier le principe de libre-accès avec besoin foncier des activités maritimes et littorales.

Indicateur T2-1 Nombre de cales de mises à l'eau sous gestion ou en projet

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Recherche, innovation et formation

Recherche et développement

N.4. Favoriser la recherche et l'innovation pour développer de nouvelles pratiques et cultures d'espèces endémiques

Intitulé de l'objectif général associé : N. Soutenir une aquaculture durable, efficace dans l'utilisation des ressources, innovante et compétitive.

Cf. Indicateur N2-1 : Nombre de projets validés au titre de la mesure 51 du FEAMP.

Dispositif de collecte : Liste des opérations du programme national FEAMP 2014-2020

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

O.1. Soutenir la recherche et l'innovation en lien avec les pôles de compétitivité, les pôles régionaux, les établissements publics (industriels et commerciaux, dédiés à la recherche) et les socio-professionnels concernés.

Intitulé de l'objectif général associé : O. Structurer des filières compétitives et complémentaires d'opérateurs de TP, d'activités sous-marines et d'ingénierie écologique.

Indicateur O1-1 : Nombre de projets labellisés par an sur ces thématiques.

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

O.3. Soutenir la structuration d'une filière d'ingénierie écologique (éco-conception des aménagements, restauration écologique, etc.).

Intitulé de l'objectif général associé : O. Structurer des filières compétitives et complémentaires d'opérateurs de TP, d'activités sous-marines et d'ingénierie écologique.

Indicateur O3-1 : Evolution du nombre de brevets français déposés. (Ministère de l'enseignement supérieur)

Dispositif de collecte : Base « brevets »

Producteur/concentrateur des données : Institut national de la propriété industrielle (INPI)

Indicateur O3-2 : Nombre de formations dispensées sur ces thèmes sur chaque façade / ou nombre d'étudiants ou professionnels formés dans ces formations.

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

P.1. Soutenir la recherche et l'innovation, notamment en matière d'éco-conception / éco-construction des navires, en lien avec les pôles de compétitivité, les établissements publics (industriels et commerciaux, dédiés à la recherche) et les socio-professionnels concernés..

Intitulé de l'objectif général associé : P. Accompagner et soutenir les industries nautiques et navales.

Indicateur P1-1 : Evolution du nombre de brevets ou bibliographie.

Dispositif de collecte : Base « brevets »

Producteur/concentrateur des données : Institut national de la propriété industrielle (INPI)

Indicateur P1-2 : Nombre de projets labellisés / an sur cette thématique

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

V.1. Dans le cadre de la transition écologique, énergétique et numérique, soutenir la recherche, l'innovation et l'expérimentation en faveur du développement de l'économie bleue et veiller à diffuser les résultats aux professionnels.

Intitulé de l'objectif général associé : V. Accompagner les acteurs de l'économie maritime et l'ensemble des usagers de la mer dans la transition écologique, énergétique et numérique.

Indicateur V1-1 Investissements d'avenir opérés par l'Ademe : effet d'entraînement de l'intervention publique sur les investissements privés (Ademe - Indicateur SNTEDD)

Dispositif de collecte : Bilan thématique

Producteur/concentrateur des données : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

V.2. Soutenir la recherche, l'innovation et l'expérimentation en faveur de la transition écologique et énergétique (développement d'équipements portuaires - branchement à quai - et des navires plus propres).

Intitulé de l'objectif général associé : V. Accompagner les acteurs de l'économie maritime et l'ensemble des usagers de la mer dans la transition écologique, énergétique et numérique.

Indicateur V2-1 Nombre de projets de recherche et développement relatifs à la transition écologique et énergétique des activités maritimes

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Formation maritime

K.2. Soutenir la formation pour les besoins très spécifiques à la chaîne de la valeur des filières EMR (recherche, ingénierie, fonctionnement, maintenance ...).

Intitulé de l'objectif général associé : K. Développer les énergies marines renouvelables en Méditerranée.

Indicateur K.2-1 : Nombre d'emplois créés par an (activité de formation et de R&D)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

M.5. Veiller à l'adéquation d'une offre de formation compatible avec les besoins des socio-professionnels (pratiques innovantes, conduite d'entreprise, diversification d'activités ou réorientation professionnelle, évolutions réglementaires ...), au plus près des bassins d'emplois.

Intitulé de l'objectif général associé : Q. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante.

Indicateur M5-1 : Nombre de formations disponibles sur la façade, de centres de formations agréés et de jours de formation dans les lycées professionnels maritimes.

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur M5-2 : Développement de stratégies régionales, ou conjointes Etat-Régions, pour la formation des pêcheurs/gérants d'entreprises maritimes (oui/non).

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

N.3. Veiller à l'adéquation d'une offre de formation compatible avec les besoins des socio-professionnels d'emplois (pratiques innovantes, conduite d'entreprise, diversification d'activités, évolutions réglementaires ...), au plus près des bassins d'emplois.

Intitulé de l'objectif général associé : N. Soutenir une aquaculture durable, efficace dans l'utilisation des ressources, innovante et compétitive.

Indicateur 1 : Nombre de formations disponibles à destination des aquaculteurs et gérant d'entreprises aquacoles sur la façade, de centres de formations agréés et de jours de formation dans les lycées professionnels maritimes

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Développement de stratégies régionales, ou conjointes Etat-Régions, pour la formation des aquaculteurs/gérants d'entreprises aquacoles (oui/non).

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

O.3. Soutenir la structuration d'une filière d'ingénierie écologique (éco-conception des aménagements, restauration écologique, etc.).

Intitulé de l'objectif général associé : O. Structurer des filières compétitives et complémentaires d'opérateurs de TP, d'activités sous-marines et d'ingénierie écologique.

Indicateur O3-2 : Nombre de formations dispensées sur ces thèmes sur chaque façade / ou nombre d'étudiants ou professionnels formés dans ces formations.

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

P.4. Maintenir et valoriser les métiers des industries nautiques et navales et assurer leur attractivité.

Intitulé de l'objectif général associé : P. Accompagner et soutenir les industries nautiques et navales.

Indicateur P4-2 : Développement de stratégies régionales, ou conjointes Etat-Régions, pour la formation et la valorisation des métiers des industries navales et nautiques (oui/non).

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

U.1. Favoriser les outils permettant la connexion entre l'offre et la demande d'emplois liés à l'économie maritime et à l'environnement marin.

Intitulé de l'objectif général associé : U. Développer l'attractivité, la qualification et la variété des emplois de l'économie maritime et littorale.

Indicateur U1-1 : Part de l'emploi de l'économie maritime par domaine d'activités et part de l'emploi total par zones d'emploi (ONML)

Dispositif de collecte : Rapport sur l'état de l'environnement en France (REE)

Producteur/concentrateur des données : Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES)

Indicateur U1-2 : Salariés du maritime couverts par des actions de formation (Agefos)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur U1-3 : Développement de stratégies régionales, ou conjointes Etat-Régions, pour la formation et l'emploi des métiers de la mer (oui/non)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

U.2. Développer et consolider les dispositifs de formation au profit des différentes filières et de l'environnement marin.

Intitulé de l'objectif général associé : U. Développer l'attractivité, la qualification et la variété des emplois de l'économie maritime et littorale.

Indicateur U2-1 : Nombre de personnes formées par an par activité maritime

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

U.3. Valoriser, favoriser et prioriser les savoir-faire (pacte générationnel permettant d'éviter une perte des compétences).

Intitulé de l'objectif général associé : U. Développer l'attractivité, la qualification et la variété des emplois de l'économie maritime et littorale.

INDICATEURS A CREER

Économie des territoires

U.4. Promouvoir l'émergence et le développement d'entreprises de l'économie sociale et solidaire, en lien avec les activités maritimes et littorales.

Intitulé de l'objectif général associé : U. Développer l'attractivité, la qualification et la variété des emplois de l'économie maritime et littorale.

Indicateur U4-1 : Nombre d'entreprises de l'économie sociale et solidaire créées / PME ou ETP privé (DIRECCTE)

Dispositif de collecte : Liste des entreprises de l'ESS (économie sociale et solidaire)

Producteur/concentrateur des données : Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE)

V.4. Promouvoir l'économie circulaire.

Intitulé de l'objectif général associé : V. Accompagner les acteurs de l'économie maritime et l'ensemble des usagers de la mer dans la transition écologique, énergétique et numérique.

Indicateur V4-1 Titulaires de produits écolabellisés NF Environnement et Européen

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur V4-2 Nombre de contrats de transition écologique mis en place (en lien avec activités maritimes (MTES)

Dispositif de collecte : Cartographie : les territoires engagés dans les contrats de transition écologique

Producteur/concentrateur des données : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN)

V.5. Favoriser la création de filières de collecte et de valorisation des déchets.

Intitulé de l'objectif général associé : V. Accompagner les acteurs de l'économie maritime et l'ensemble des usagers de la mer dans la transition écologique, énergétique et numérique.

Indicateur V5-1 Nombre d'initiatives innovantes pour la collecte et la valorisation des déchets par et issus des activités maritimes

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur V5-2 Nombre d'initiatives innovantes pour la collecte et la valorisation des déchets terrestres arrivant en mer

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Sécurité et sûreté des espaces maritimes

Façade Sud Atlantique

Secteurs d'activités

Exploitation des ressources minérales

Extractions de matériaux marins

6.1. Intégrer les extractions de sédiments dans une approche de développement durable répondant aux besoins des filières et des territoires à l'échelle du Golfe de Gascogne

6.1.1. Favoriser une approche globale des extractions de granulats terrestres et marins

Intitulé de l'objectif général associé : 06. Sédiments marins et estuariens

Indicateur 1 : Quantité de matériaux bio-sourcés utilisés

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Ventilation par points de débarquement et par filières

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 3 : Volumes extraits

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

6.1.2. Planifier, aux échelles territoriales adaptées, les extractions en granulats marins en fonction des besoins et des enjeux écologiques

Intitulé de l'objectif général associé : 06. Sédiments marins et estuariens

Indicateur 1 : Ventilation par points de débarquement et par filières

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2: Volumes extraits

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

6.1.3. Maintenir les points de débarquement des granulats marins

Intitulé de l'objectif général associé : 06. Sédiments marins et estuariens

Indicateur 1 : Nombre de points de débarquement

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Ventilation par points de débarquement

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

6.1.4. Développer les plans de gestion des sédiments à la bonne échelle (port, cellule hydro-sédimentaire...)

Intitulé de l'objectif général associé : 06. Sédiments marins et estuariens

Indicateur 1 : Nombre de plans approuvés

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Surface couverte

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Exploitation et valorisation des ressources biologiques

Pêche professionnelle

1.1. Adapter et moderniser les outils de production de la pêche professionnelle à terre comme en mer pour mieux valoriser les produits et améliorer les conditions de travail des marins

1.1.1. Développer et moderniser les flottilles de pêche en préservant la diversité des métiers, dont les pêches artisanales

Intitulé de l'objectif général associé : 01. Pêche professionnelle

Indicateur 1 : Nombre de métiers total pratiqués.

Dispositif de collecte : Système d'Information Halieutique – Fiches régionales

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

Indicateur 2 : Nombre de navires de pêche immatriculés en Sud-Atlantique

Dispositif de collecte : Données administratives du fichier « Flotte de Pêche communautaire » (FPC)

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

Indicateur 3 : Nombre de dossiers de modernisation étudiés en CORESEL et CRGF (nouveaux navires et modernisation de navires existants)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 4 : Nombre de navires neufs intégrant la flottille

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 5 : Nombre de classes de navires représentées dans la région (puissance, taille, catégorie de navigation)

Dispositif de collecte : Système d'Information Halieutique – Fiches régionales

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

Dispositif de collecte : Données administratives du fichier « Flotte de Pêche communautaire » (FPC)

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

1.1.3. Renouveler et moderniser les installations à terre

Intitulé de l'objectif général associé : 01. Pêche professionnelle

Indicateur 1 : Nombre de PLU faisant apparaître la mention aux installations à terre

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Surface dédiée à l'activité de pêche dans les installations à terre dans les ports

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 3 : Nombre de places dédiées à la pêche dans les ports

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

1.2. Renforcer la gestion des ressources halieutiques et la dimension environnementale pour une activité de pêche professionnelle durable

1.2.1. Maintenir la ressource : exploitation de la ressource au Rendement Maximal Durable pour les stocks relevant de la PCP et selon les principes de durabilité pour ceux relevant d'une gestion locale, avec prise en compte des habitats

Intitulé de l'objectif général associé : 01. Pêche professionnelle

Indicateur 1 : Nombre et surface de Zones Fonctionnelles Halieutiques Identifiées

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Nombre et surface de Zones de Conservations Halieutiques créés

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

1.2.2. Maintenir la ressource : exploitation de la ressource au Rendement Maximal Durable pour les stocks relevant de la PCP et selon les principes de durabilité pour ceux relevant d'une gestion locale, avec prise en compte des habitats

Intitulé de l'objectif général associé : 01. Pêche professionnelle

- a) Pour les espèces sous quotas communautaires

Indicateur a1 : Part de la somme des jauges des navires adhérents à une organisation de producteurs sur la somme des jauges totales

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur a2 : Part de la somme des puissances des navires adhérents à une organisation de producteurs sur la somme des puissances totales

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur a3 : Part du nombre de navires adhérents à une organisation de producteurs sur le nombre total de navires

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur a4 : Part de la somme des débarquements des espèces sous quotas des navires adhérents à une organisation de producteurs sur la somme des débarquements totaux pour ces mêmes espèces

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

b) Pour les espèces hors quotas communautaires

Indicateur b1 : Nombre de programmes de suivis et d'évaluation des stocks mis en oeuvre par les structures professionnelles

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur b2 : Nombre de licences encadrant l'exploitation des ressources

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur b3 : Nombre de délibérations prises par les comités des pêches concernant la gestion des ressources

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

1.2.3. [Promouvoir des pratiques et du matériel de pêche \(navires, engins, etc.\) permettant une consommation énergétique optimisée](#)

Intitulé de l'objectif général associé : 01. Pêche professionnelle

Indicateur 1 : Age des moteurs

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Type de carénage

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

1.2.4. [Renforcer la gestion des déchets et leur valorisation dans l'activité de pêche professionnelle](#)

Intitulé de l'objectif général associé : 01. Pêche professionnelle

Indicateur 1 : Quantité de déchets récupérée

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Nombre de création de filière de recyclage

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 3 : Nombre de points de collecte

Dispositif de collecte : Gestion des déchets dans les ports de plaisance, de pêche et de commerce

Producteur/concentrateur des données : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

Indicateur 4 : Nombre de projets "pilotes" existants (PECHE PROPRE, CODEMAR, etc.)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Aquaculture

2.1. Améliorer la gestion des eaux permettant la pérennisation de l'activité aquacole

2.1.1. Améliorer la qualité des eaux dans le contexte aquacole

Intitulé de l'objectif général associé : 02. Aquaculture

Indicateur 1 : Evolution du nombre de zones classées en A sur les 3 dernières années

Dispositif de collecte : Atlas des zones de production et de reparcage de coquillages

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction Générale de l'Alimentation (DGAL ou DGAI)

2.1.2. Préserver des paramètres environnementaux adaptés au cycle d'élevage des espèces cultivées

Intitulé de l'objectif général associé : 02. Aquaculture

Indicateur 1 : Nombre de fuseaux définis et taux de variation hors fuseaux

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

2.1.3. Limiter les risques sanitaires et zoo-sanitaires dans un contexte aquacole

Intitulé de l'objectif général associé : 02. Aquaculture

Indicateur 1 : Nombre d'arrêté d'interdiction de transferts

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Taux de mortalités par secteurs

Renvoi vers la partie surveillance et le descripteur 09

Indicateur 3 : Taux de croissance par secteurs

Renvoi vers la partie surveillance et le descripteur 09

2.2. Poursuivre la transition vers une aquaculture respectueuse des écosystèmes

2.2.1. Limiter les déchets d'origine conchylicole (nettoyage des concessions et matériel conchylicole)

Intitulé de l'objectif général associé : 02. Aquaculture

Indicateur 1 : Surfaces du DPM en friche conchylicole

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

2.2.2. Réduire les risques d'introduction et de dissémination d'espèces non indigènes

Intitulé de l'objectif général associé : 02. Aquaculture

Indicateur 1 : Nombre d'espèces non indigènes apparaissant par secteur dus à l'aquaculture

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

2.3. Valoriser l'activité pour le maintien du tissu social et économique

2.3.1. Diversifier la production et anticiper le partage de l'espace, en évitant les habitats particuliers et les zones fonctionnelles à enjeu fort

Intitulé de l'objectif général associé : 02. Aquaculture

Indicateur 1 : Nombre d'espèces moyen élevées par entreprises

Dispositif de collecte : Enquête annuelle aquaculture

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Service de la statistique et de la prospective (SSP)

Indicateur 2 : Nombre de demandes de concessions pour activités conchylicoles innovantes sur les 5 dernières années

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

2.3.2. Assurer la compétitivité des entreprises

Intitulé de l'objectif général associé : 02. Aquaculture

Indicateur 1 : Evolution du pourcentage d'occupation par les installations professionnelles (à l'échelle communale ou départementale)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Nombre de signes de qualité

Dispositif de collecte : Enquêtes réalisées auprès des opérateurs économiques des filières biologiques

Producteur/concentrateur des données : Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique (Agence BIO)

Dispositif de collecte : Chiffres clés annuels

Producteur/concentrateur des données : Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO)

2.3.3. Maintenir les entreprises ostréicoles de taille artisanale

Intitulé de l'objectif général associé : 02. Aquaculture

Indicateur 1 : Evolution du nombre d'entreprises ostréicoles de taille artisanale

Dispositif de collecte : Enquête annuelle aquaculture

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Service de la statistique et de la prospective (SSP)

Commercialisation et transformation des produits de la mer

1.1.2. Valoriser les produits et sous-produits de la pêche

Intitulé de l'objectif général associé : 01. Pêche professionnelle

Indicateur 1 : Part de la production sous signe de qualité

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Nombre d'actions de communication

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 3 : Chiffre d'affaires des criées

Dispositif de collecte : Visiomer

Producteur/concentrateur des données : Etablissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer (France AgriMer)

Indicateur 4 : Prix moyen au kg

Dispositif de collecte : Visiomer

Producteur/concentrateur des données : Etablissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer (France AgriMer)

2.3.2. Assurer la compétitivité des entreprises

Intitulé de l'objectif général associé : 02. Aquaculture

Indicateur 1 : Evolution du pourcentage d'occupation par les installations professionnelles (à l'échelle communale ou départementale)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Nombre de signes de qualité

Dispositif de collecte : Enquêtes réalisées auprès des opérateurs économiques des filières biologiques

Producteur/concentrateur des données : Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique (Agence BIO)

Dispositif de collecte : Chiffres clés annuels

Producteur/concentrateur des données : Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO)

Agriculture sur le littoral

Tourisme littoral et loisirs

Tourisme littoral

8.1. Conforter le potentiel touristique du littoral respectueux de son environnement et de la capacité d'accueil des territoires

8.1.1. Favoriser les activités touristiques innovantes et durables, au-delà des seules communes riveraines de la mer

Intitulé de l'objectif général associé : 08. Tourisme

Indicateur 1 : Nombre d'infrastructures de tourisme créées en zone rétro littorale

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

8.1.2. Favoriser une approche équilibrée de l'offre d'hébergement permettant de répondre à tous les besoins, notamment l'hébergement des saisonniers

Intitulé de l'objectif général associé : 08. Tourisme

Indicateur 1 : Nombre de plateformes existantes et activités constatées sur celles-ci

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

8.1.3. Prendre en compte dans les politiques d'aménagement la capacité d'accueil des territoires littoraux (intégrant la capacité d'accueil touristique)

Intitulé de l'objectif général associé : 08. Tourisme

Indicateur 1 : Production d'éléments méthodologiques d'estimation de la capacité d'accueil par le GIP littoral (2019-2020)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

9.2. Une qualité des eaux littorales garante du maintien de l'ensemble des usages

9.2.1. Garantir une qualité des eaux optimale pour le développement des activités économiques primaires et récréatives (baignade, loisirs nautiques)

Intitulé de l'objectif général associé : 09. Risques

Indicateur 1 : Suivi des réseaux de mesures

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Evolution du nombre de zones classées en A sur les 3 dernières années

Dispositif de collecte : Atlas des zones de production et de reparcage de coquillages

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction Générale de l'Alimentation (DGAL ou DGAI)

Indicateur 3 : Nombre de jours de fermeture des plages

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Navigation de plaisance et sports nautiques

4.1. Pérenniser la compétitivité des industries navale et nautique et adapter les flottes aux enjeux de la transition écologique

4.1.1. Pérenniser la façade sud-atlantique comme leader international dans le secteur de la glisse

Intitulé de l'objectif général associé : 04. Industrie navale et nautique

Indicateur 1 : Nombre d'emplois et chiffre d'affaire de la filière de la glisse

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

7.1. Optimiser l'occupation de l'espace dans les ports de plaisance et zones de mouillage dans le respect de la qualité de l'eau et des écosystèmes marins

7.1.1. Optimiser l'occupation de l'espace par les navires dans un souci de développement durable

Intitulé de l'objectif général associé : 07. Plaisance et loisirs nautiques

Indicateur 1 : Nombre de places dans les ports

Dispositif de collecte : Observatoire des ports de plaisance

Producteur/concentrateur des données : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (DGITM) / Direction des Affaires Maritimes (DAM)

Indicateur 2 : Nombre de places dans les zones de mouillages et d'équipements légers (ZMEL)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

7.1.2. Promouvoir des « ports de plaisance exemplaires » et des zones de mouillage écologiques

Intitulé de l'objectif général associé : 07. Plaisance et loisirs nautiques

Indicateur 1 : Part des ports de la façade ayant mis en place une démarche écoresponsable (gestion des déchets, alimentation électrique, traitement des aires d'entretien et de carénage, mouillages écologiques ..)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Part des mouillages écologiques

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

7.2. Maintenir l'attractivité des sites de pratique pour une cohabitation des activités, harmonieuse avec leur environnement

7.2.1. Développer l'information des usagers sur les bonnes pratiques environnementales, la navigation et la pêche pour une cohabitation plus sûre

Intitulé de l'objectif général associé : 07. Plaisance et loisirs nautiques

Indicateur 1 : Nombre d'événements organisés en vue de sensibiliser le public à ces enjeux

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Pêche de loisir

7.2. Maintenir l'attractivité des sites de pratique pour une cohabitation des activités, harmonieuse avec leur environnement

7.2.1. Développer l'information des usagers sur les bonnes pratiques environnementales, la navigation et la pêche pour une cohabitation plus sûre

Intitulé de l'objectif général associé : 07. Plaisance et loisirs nautiques

Indicateur 1 : Nombre d'événements organisés en vue de sensibiliser le public à ces enjeux

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Industries et activités du secteur secondaire

Travaux publics maritimes et fluviaux

Industries, industries navales et nautiques

4.1. Pérenniser la compétitivité des industries navale et nautique et adapter les flottes aux enjeux de la transition écologique

4.1.1. Pérenniser la façade sud-atlantique comme leader international dans le secteur de la glisse

Intitulé de l'objectif général associé : 04. Industrie navale et nautique

Indicateur 1 : Nombre d'emplois et chiffre d'affaire de la filière de la glisse

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

4.1.2. Conforter les filières de construction navale et nautique d'excellence sur le territoire, notamment en favorisant l'innovation et la différenciation dans l'offre de produit

Intitulé de l'objectif général associé : 04. Industrie navale et nautique

Indicateur 1 : Part de la façade Sud Atlantique dans le chiffre d'affaires national des industries nautiques

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Nombre d'emplois industriels nautiques en façade Sud Atlantique par rapport au total des emplois de la filière au niveau national

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 3 : Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'une aide publique visant à financer une innovation par rapport au nombre d'entreprises total du secteur

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

4.1.3. Encourager l'intégration des enjeux de la transition écologique dès la phase de conception des navires

Intitulé de l'objectif général associé : 04. Industrie navale et nautique

Indicateur 1 : Nombre d'entreprises respectant les principes d'écoconstruction sur la façade

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Part des navires mis sur le marché proposant des modes de propulsion alternatifs

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 3 : Part des navires équipés de solutions de rejets domestiques propres

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

4.1.4. Accompagner le développement de l'économie circulaire et de la filière locale de déconstruction des bateaux de plaisance

Intitulé de l'objectif général associé : 04. Industrie navale et nautique

Indicateur 1 : Evolution du nombre de bateaux de plaisance déconstruits par an dans la façade

Dispositif de collecte : Liste des radiations

Producteur/concentrateur des données : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (DGITM) / Direction des Affaires Maritimes (DAM)

Indicateur 2 : Part de valorisation des déchets issus de déconstruction

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Production d'électricité

5.1. Accompagner la montée en puissance de la filière EMR par une planification adaptée

5.1.1. Identifier les zones propices en mer en intégrant les incidences potentielles à terre et en mer et en l'articulant avec les filières de production primaire

Intitulé de l'objectif général associé : 05. Energies marines renouvelables

Indicateur 1 : Nombre de zones propices identifiées

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Nombre de décisions de poursuivre à l'issue des débats publics

Dispositif de collecte : Non renseigné

Producteur/concentrateur des données : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN)

5.1.2. Développer une filière structurée à l'échelle de la façade Sud-Atlantique, génératrice d'emploi

Intitulé de l'objectif général associé : 05. Energies marines renouvelables

Indicateur 1 : Nombre de clusters créés

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

5.2. Soutenir la R&D sur le secteur pour le déploiement de ces technologies

5.2.1. Accompagner le développement des dispositifs houlomoteurs et hydroliens

Intitulé de l'objectif général associé : 05. Energies marines renouvelables

Indicateur 1 : Nombre de sites d'essai

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Transport maritime et ports

3.1. Assurer la compétitivité et la complémentarité des ports, améliorer leur desserte et favoriser le report modal

3.1.1. Favoriser la compétitivité et les synergies entre les ports de l'Atlantique

Intitulé de l'objectif général associé : 03. Port et Transport maritime

Indicateur 1 : Existence d'une coopération inter-portuaire formalisée et active

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

3.1.2. Réaliser des schémas d'aménagements portuaires cohérents avec l'évolution des filières économiques et les enjeux écologiques et fonciers

Intitulé de l'objectif général associé : 03. Port et Transport maritime

Indicateur 1 : Taille des navires accessibles

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Evolution quantitative des activités (en tonnes, valeur ajoutée, emplois)

Dispositif de collecte : Memento des transports

Producteur/concentrateur des données : Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES)

3.1.3. Améliorer les dessertes, les infrastructures, les services de transport de fret ferroviaire et fluvial et le cabotage

Intitulé de l'objectif général associé : 03. Port et Transport maritime

Indicateur 1 : Taux de report modal, ferroviaire, fluvial et maritime

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

3.1.4. Accompagner les grands ports, acteurs économiques, dans l'amélioration de leurs solutions logistiques maritimes et terrestres dans une perspective de développement industriel et économique des territoires

Intitulé de l'objectif général associé : 03. Port et Transport maritime

INDICATEUR A CREER

Politiques publiques

Occupation et gestion des espaces littoraux

Artificialisation des territoires et gestion des risques littoraux

8.1.2. Favoriser une approche équilibrée de l'offre d'hébergement permettant de répondre à tous les besoins, notamment l'hébergement des saisonniers

Intitulé de l'objectif général associé : 08. Tourisme

Indicateur 2 : Suivi du ratio rénovation du bâti/construction neuve

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

9.1. Prendre en compte les risques naturels et le changement climatique dans la planification pour des territoires littoraux plus résilients

9.1.1. Développer les stratégies locales de gestion des risques côtiers et d'adaptation au changement climatique et favoriser une bonne articulation de ces stratégies avec les autres documents de planification

Intitulé de l'objectif général associé : 09. Risques

Indicateur 1 : Nombre de plans prescrits

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

9.1.2. Prendre en compte le lien terre-mer dans la gestion des risques naturels et favoriser la gestion souple (bassins de crues, marais et systèmes dunaires etc.)

Intitulé de l'objectif général associé : 09. Risques

Indicateur 1 : Suivi des plans de gestion des risques naturels

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

9.1.3. Développer la culture du risque (mieux informer les populations sur les risques inhérents à leur territoire)

Intitulé de l'objectif général associé : 09. Risques

Indicateur 1 : Nombre d'événements organisés

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Protection et mise en valeur des milieux naturels, sites, paysages et patrimoines culturels

11.1. Protéger le patrimoine et les sites attractifs

11.1.1. Limiter les risques de dégradation liés aux activités humaines ou à l'érosion sur les sites sensibles

Intitulé de l'objectif général associé : 09. Risques

Indicateur 1 : Nombre de campagne de sensibilisation menées

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

11.1.2. Contribuer à l'objectif national de préservation du tiers naturel littoral à l'horizon 2050

Intitulé de l'objectif général associé : 09. Risques

Indicateur 1 : Pourcentage de zones protégées le long du littoral

Dispositif de collecte : Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN)

Producteur/concentrateur des données : Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN)

11.2. Valoriser le potentiel patrimonial et paysager du littoral

11.2.1. Poursuivre l'entretien et la valorisation des sites caractéristiques du littoral et notamment le patrimoine culturel et paysager littoral moins connu

Intitulé de l'objectif général associé : 09. Risques

INDICATEUR A CREER

11.2.2. Poursuivre la mise en œuvre de la servitude piétons le long du littoral et développer les sentiers du littoral, en tenant compte de l'évolution du trait de côte

Intitulé de l'objectif général associé : 09. Risques

INDICATEUR A CREER

Recherche, innovation et formation

Recherche et développement du secteur public

4.1. Pérenniser la compétitivité des industries navale et nautique et adapter les flottes aux enjeux de la transition écologique

4.1.2. Conforter les filières de construction navale et nautique d'excellence sur le territoire, notamment en favorisant l'innovation et la différenciation dans l'offre de produit

Indicateur 3 : Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'une aide publique visant à financer une innovation par rapport au nombre d'entreprises total du secteur

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

12.1. Développer la connaissance pluridisciplinaire et la recherche intégrée sur le fonctionnement des milieux marins

12.1.1. Améliorer les connaissances sur les écosystèmes et les interactions entre milieux et espèces

Indicateur 1 : Suivi des publications scientifiques : nombre d'articles publiés en lien avec le thème

Dispositif de collecte : Bibliométrie

Producteur/concentrateur des données : Non renseigné

12.1.2. Améliorer les connaissances sur les impacts des activités et leurs interactions entre elles

Indicateur 1 : Suivi des publications scientifiques : nombre d'articles publiés en lien avec le thème

Dispositif de collecte : Bibliométrie

Producteur/concentrateur des données : Non renseigné

12.1.3. Améliorer les connaissances sur les effets du changement climatique et des changements globaux ainsi que leurs impacts sur le territoire

Indicateur 1 : Suivi des publications scientifiques : nombre d'articles publiés en lien avec le thème

Dispositif de collecte : Bibliométrie

Producteur/concentrateur des données : Non renseigné

12.2. Assurer une collecte des données partagées et une meilleure valorisation des connaissances

12.2.1. Créer des synergies visant à partager les connaissances entre les acteurs

INDICATEUR A CREER

12.2.2. Diffuser, valoriser et promouvoir la connaissance de la mer, du littoral et de l'économie maritime

Indicateur 1 : Nombre de campagne de sensibilisation menées

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

12.2.3. Maintenir les capacités de production et d'analyse scientifique des données

Indicateur 1 : Suivi des fonds publics attribués à la recherche

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

13.1. Développer l'innovation dans l'ensemble des filières porteuses en construisant des synergies et en valorisant les partenariats

13.1.1. Développer la recherche et le développement technologique au sein des filières d'excellences

INDICATEUR A CREER

13.1.2. Renforcer les synergies entre les acteurs et la reconnaissance des clusters régionaux

Indicateur 1 : Nombre de partenariats public-privé mis en place

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

13.2. Favoriser l'intégration de la dimension environnementale dans la démarche d'innovation

13.2.1. Accompagner l'innovation au sein des filières traditionnelles en intégrant la dimension environnementale

Indicateur 1 : Nombre de création de filière de recyclage

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

13.2.2. Développer une écologie industrielle territoriale auprès des entreprises portuaires

INDICATEUR A CREER

14.2.2. Optimiser les réseaux des partenaires (recherche, société, enseignement, sciences participatives)

Intitulé de l'objectif général associé : 14 : Formation, sensibilisation et attractivité des métiers de la mer

Indicateur 1 : Evolution des financements de recherche portant sur la mer et le littoral

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Formation maritime

14.1. Valoriser l'image de la filière maritime et rendre plus attractifs les métiers de la mer

14.1.1. Adapter les formations aux besoins des entreprises, à la réalité des métiers de la mer et à l'évolution des filières maritimes

Intitulé de l'objectif général associé : 14 : Formation, sensibilisation et attractivité des métiers de la mer

Indicateur 1 : Bilan annuel des différents centres de formation continue en fonction des orientations des stagiaires

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Nombre d'élèves en formation initiale dans le domaine touchant la mer et le littoral

Dispositif de collecte : Rapport sur l'état de l'environnement en France (REE)

Producteur/concentrateur des données : Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES)

14.1.2. Offrir des conditions de travail plus sûres et plus agréables

Intitulé de l'objectif général associé : 14 : Formation, sensibilisation et attractivité des métiers de la mer

Indicateur 1 : Evolution de la durée moyenne de la carrière des gens de mer

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Nombre de nouveaux navires intégrés à la flotte chaque année

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 3 : Evolution des offres proposées et des candidatures

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

14.1.3. Faciliter l'accès au travail et l'installation des nouveaux entrants

Intitulé de l'objectif général associé : 14 : Formation, sensibilisation et attractivité des métiers de la mer

Indicateur 1 : Suivi du nombre d'emplois diffusés sur le portail et suivi de fréquentation du site

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Nombre de nouveaux entrants dans les filières maritimes

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

14.1.4. Promouvoir les métiers de la mer

Intitulé de l'objectif général associé : 14 : Formation, sensibilisation et attractivité des métiers de la mer

Indicateur 1 : Nombre d'événements organisés dans le cadre de la semaine de l'emploi maritime

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

14.2. Un public conscient du potentiel et de la fragilité de la mer

14.2.1. Sensibiliser des différents publics (et notamment les jeunes) aux enjeux mer et littoral et au développement durable

Intitulé de l'objectif général associé : 14 : Formation, sensibilisation et attractivité des métiers de la mer

Indicateur 1 : Nombre d'enfants partant en classe mer ou participant à des sorties scolaires encadrées

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Économie des territoires

Sécurité et sûreté des espaces maritimes

10.1. Réduire et contenir les risques de pollution

10.1.1. Garantir une cohérence capacitaire en matière de lutte contre la pollution

Intitulé de l'objectif général associé : 10. Sécurité et sûreté maritimes

Indicateur 1 : Taux de réalisation du schéma directeur POLMAR défini par le CEPPOL ou nombre de moyens hauturiers dédiés à la lutte contre la pollution

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

10.1.2. Augmenter la vigilance face au risque de pollution (liée aux navires) des écosystèmes sensibles

Intitulé de l'objectif général associé : 10. Sécurité et sûreté maritimes

Indicateur 1 : Nombre de passages des satellites CleanSeaNet dans le mois

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Nombre mensuel de survols par un aéronef d'État

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

10.2. Garantir des conditions de navigation sûres

10.2.1. Adapter la circulation des moyens nautiques à l'évolution des activités et des projets en mer

Intitulé de l'objectif général associé : 10. Sécurité et sûreté maritimes

Indicateur 1 : Nombre d'avis favorables des commissions nautiques et de la commission des phares

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

10.2.2. Pérenniser la connaissance bathymétrique pour sécuriser la navigation et les accès aux ports

Intitulé de l'objectif général associé : 10. Sécurité et sûreté maritimes

INDICATEUR A CREER

10.3. Optimiser les moyens de surveillance

10.3.1. Maintenir et adapter un dispositif de surveillance maritime selon un maillage resserré, interconnecté, et doté d'outils de surveillance performants intégrant les nouvelles technologies et la transition numérique

Intitulé de l'objectif général associé : 10. Sécurité et sûreté maritimes

Indicateur 1 : Age moyen de la flotte aéromaritime

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Portée de détection et d'identification des vecteurs de surface de ce dispositif

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

10.3.2. Adapter les outils de surveillance des espaces maritimes aux nouvelles technologies et à la transition numérique

Intitulé de l'objectif général associé : 10. Sécurité et sûreté maritimes

Indicateur 1 : Intégration en temps réel des détections des aéronefs et bâtiments de surface de surveillance dans les systèmes d'analyse de situation surface (type Spationav)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Interfaçage des systèmes d'analyse de situation aux bases de données maritimes.

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Façade Nord Atlantique Manche Ouest

Secteurs d'activités

Exploitation des ressources minérales

DE-OSE-IX-1. Mettre en adéquation les volumes de granulats marins autorisés à l'extraction avec les besoins à moyen et long termes identifiés dans les schémas régionaux des carrières (SRC) breton et ligérien et dans le DOGGM en prenant en compte les délais d'instruction, la variabilité naturelle des gisements et l'acceptabilité locale des projets.

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-IX : Stabiliser l'approvisionnement en granulats marins

Indicateur 1 : Volumes autorisés d'extraction marine de sables siliceux

Dispositif de collecte : Cadastre minier numérique ouvert: titres miniers et autorisations de travaux (Camino)

Producteur/concentrateur des données : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN)

Dispositif de collecte : Production de matériaux marins

Producteur/concentrateur des données : Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (Ifremer)

Indicateur 2 : Volumes autorisés d'extraction marine de sables coquilliers

Dispositif de collecte : Cadastre minier numérique ouvert: titres miniers et autorisations de travaux (Camino)

Producteur/concentrateur des données : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN)

Dispositif de collecte : Production de matériaux marins

Producteur/concentrateur des données : Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (Ifremer)

Exploitation et valorisation des ressources biologiques

Pêche professionnelle

DE-OSE-VIII-1. Accompagner une filière de pêche professionnelle durable et responsable, performante techniquement, sécurisée et modernisée

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-VIII : Encourager des pêches et des aquacultures durables et résilientes

Indicateur 1 : nombre de dossiers validés au titre du fond FEAMP sur les mesures 37, 43, 66 et 68

Dispositif de collecte : Liste des opérations du programme national FEAMP 2014-2020

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

Indicateur 2 : quantité de poissons débarqués /espèces par rapport au RMD

Dispositif de collecte : Données de production et d'efforts de pêche (SACROIS)

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

Indicateur 3 : nombre d'entreprises

Dispositif de collecte : Base de données SEQUOIA

Producteur/concentrateur des données : Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS)

Indicateur 4 : nombre d'ETP

Dispositif de collecte : Base de données SEQUOIA

Producteur/concentrateur des données : Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS)

DE-OSE-VIII-2. Conforter et favoriser la diversité des métiers et des pratiques de pêche

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-VIII : Encourager des pêches et des aquacultures durables et résilientes

Indicateur 1 : Nombre de couple engin/espèce cibles par classe de taille de navires

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

DE-OSE-VIII-3. Accompagner et favoriser le renouvellement de la flotte de pêche

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-VIII : Encourager des pêches et des aquacultures durables et résilientes

Indicateur 1 : nombre de navires entrants

Dispositif de collecte : Données administratives du fichier « Flotte de Pêche communautaire » (FPC)

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

Indicateur 2 : nombre de navires sortants

Dispositif de collecte : Données administratives du fichier « Flotte de Pêche communautaire » (FPC)

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

DE-OSE-VIII-4. Assurer l'accès aux zones de pêche en particulier sur les secteurs de pêche « prioritaires » :

- Secteurs d'importance halieutique majeure des gisements classés de coquillages (en mer et sur l'estran)
- Zones de cohabitation historiques entre métiers de la pêche
- Secteurs d'importance vitale pour les activités de pêche (fréquentation) et secteurs à forte

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-VIII : Encourager des pêches et des aquacultures durables et résilientes

Indicateur 1 : Nouvelles zones d'interdiction de pêche dans ces secteurs

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Aquaculture

DE-OSE-VIII-6. Développer et pérenniser une aquaculture durable en réservant les espaces maritimes et terrestres, nécessaires à l'activité

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-VIII : Encourager des pêches et des aquacultures durables et résilientes

Indicateur 1 : nombre d'entreprises

Dispositif de collecte : Enquête annuelle aquaculture

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Service de la statistique et de la prospective (SSP)

Indicateur 2 : nombre d'ETP

Dispositif de collecte : Enquête annuelle aquaculture

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Service de la statistique et de la prospective (SSP)

Indicateur 3 : Nombre de dossiers validés au titre du FEAMP sur la mesure 68R

Dispositif de collecte : Liste des opérations du programme national FEAMP 2014-2020

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

Indicateur 4 : Evolution de la production piscicole marine

Dispositif de collecte : Enquête annuelle aquaculture

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Service de la statistique et de la prospective (SSP)

Indicateur 5 : Evolution de la production conchylicole

Dispositif de collecte : Enquête annuelle aquaculture

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Service de la statistique et de la prospective (SSP)

Commercialisation et transformation des produits de la mer

TE-OSE-I-3. Nombre de jours dépassant le seuil d'alerte aux contaminations par les phycotoxines

Intitulé de l'objectif général associé : TE-OSE-I : Connaître, prévenir et gérer de façon intégrée les risques maritimes et littoraux

Indicateur 1 : Nombre de jours dépassant le seuil d'alerte aux contaminations par les phycotoxines

Renvoi vers la partie surveillance et le descripteur 09

Indicateur 2 : Nombre de jours de fermeture des zones de baignade

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 3 : Evolution de la qualité bactériologique des produits de la mer

Dispositif de collecte : Plans de surveillance et plans de contrôle (PSPC)

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction Générale de l'Alimentation (DGAL ou DGAI)

Renvoi en partie vers la partie surveillance et le descripteur 09

TE-OSE-I-4. Prévenir et gérer les risques sanitaires liés aux échouages de certaines macroalgues et déchets

Intitulé de l'objectif général associé : TE-OSE-I : Connaître, prévenir et gérer de façon intégrée les risques maritimes et littoraux

Indicateur 1 : Surfaces couvertes par les ulves

Dispositif de collecte : Suivi DCE

Producteur/concentrateur des données : Centre d'Etude et de Valorisation des Algues (CEVA)

Indicateur 2 : Quantités de déchets les plus représentés (top 10) dans les différents compartiments du milieu marin (en surface et dans les fonds) et sur le littoral

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 3 : Concentration de NO₃ en mg/l (dans UGE côtière DCSMM, rivière)

Dispositif de collecte : Réseau de surveillance nitrates : bilan de la mise en œuvre de la directive « nitrates » en France et Programme de surveillance DCE (eaux côtières)

Producteur/concentrateur des données : Office français de la biodiversité (OFB) - Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (Ifremer)

Agriculture sur le littoral

Tourisme littoral et loisirs

Tourisme littoral

TE-OSE-I-3. Nombre de jours dépassant le seuil d'alerte aux contaminations par les phycotoxines

Intitulé de l'objectif général associé : TE-OSE-I : Connaître, prévenir et gérer de façon intégrée les risques maritimes et littoraux

Indicateur 1 : Nombre de jours dépassant le seuil d'alerte aux contaminations par les phycotoxines

Renvoi vers la partie surveillance et le descripteur 09

Indicateur 2 : Nombre de jours de fermeture des zones de baignade

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 3 : Evolution de la qualité bactériologique des produits de la mer

Dispositif de collecte : Plans de surveillance et plans de contrôle (PSPC)

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction Générale de l'Alimentation (DGAL ou DGAI)

Renvoi en partie vers la partie surveillance et le descripteur 09

TE-OSE-I-4. Prévenir et gérer les risques sanitaires liés aux échouages de certaines macroalgues et déchets

Intitulé de l'objectif général associé : TE-OSE-I : Connaître, prévenir et gérer de façon intégrée les risques maritimes et littoraux

Indicateur 1 : Surfaces couvertes par les ulves

Dispositif de collecte : Suivi DCE

Producteur/concentrateur des données : Centre d'Etude et de Valorisation des Algues (CEVA)

Indicateur 2 : Quantités de déchets les plus représentés (top 10) dans les différents compartiments du milieu marin (en surface et dans les fonds) et sur le littoral

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 3 : Concentration de NO3 en mg/l (dans UGE côtière DCSMM, rivière)

Dispositif de collecte : Réseau de surveillance nitrates : bilan de la mise en œuvre de la directive « nitrates » en France et Programme de surveillance DCE (eaux côtières)

Producteur/concentrateur des données : Office français de la biodiversité (OFB) - Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (Ifremer)

Navigation de plaisance et sports nautiques

DE-OSE-I-3. Développer et partager la connaissance et le suivi de l'économie bleue de la façade NAMO

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-I : Soutenir et promouvoir la recherche et l'innovation dans tous les domaines de l'économie maritime NAMO

Indicateur 2 : Retombées économiques directes et indirectes du nautisme et de la plaisance dans la façade NAMO

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

DE-OSE-II-1. Favoriser l'attractivité des métiers maritimes et notamment celle des métiers du nautisme, de la pêche, des aquacultures afin d'assurer le renouvellement des équipages et lever les freins à l'embauche

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-II : Développer un vivier de main d'oeuvre qualifiée et compétente au service de l'économie bleue NAMO

Indicateur 1 : Part de l'emploi de l'économie maritime présent dans les zones d'emplois littorales

Dispositif de collecte : Rapport sur l'état de l'environnement en France (REE)

Producteur/concentrateur des données : Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES)

Indicateur 2 : Nombre d'emplois de l'économie maritime par domaine d'activités et part de l'emploi total par zones d'emploi

Dispositif de collecte : Rapport sur l'état de l'environnement en France (REE)

Producteur/concentrateur des données : Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES)

Indicateur 3 : Salariés du maritime couverts par des actions de formation

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-I : Soutenir et promouvoir la recherche et l'innovation dans tous les domaines de l'économie maritime NAMO

DE-OSE-VII-1. Favoriser l'accès à la pratique des activités nautiques dès le plus jeune âge

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-VII : Encourager un nautisme et un tourisme durables et accessibles à tous

Indicateur 1 : Proportion des pratiquants de moins de 18 ans par rapport à la population totale de pratiquants ou par rapport à la population totale

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Evolution du nombre de licenciés dans les sports aquatiques et littoraux (voile, kite surf, surf, ...)

Dispositif de collecte : Recensement des licences et clubs auprès des fédérations sportives agréées
Producteur/concentrateur des données : Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP)

DE-OSE-VII-2. Sensibiliser à la pratique d'un nautisme durable et encourager les initiatives en ce sens (labellisation d'équipements respectueux de l'environnement, outil de formation gratuit en ligne)

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-VII : Encourager un nautisme et un tourisme durables et accessibles à tous

Indicateur 1 : Nombre de ports et d'équipements nautiques disposant d'un label au titre du respect l'environnement

Dispositif de collecte : Ports de plaisance et plages labellisées « Pavillon bleu »
Producteur/concentrateur des données : TERAGIR

Dispositif de collecte : Liste des certifications Ports propres
Producteur/concentrateur des données : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

Dispositif de collecte : Liste des certifications Ports propres actifs en Biodiversité
Producteur/concentrateur des données : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

Indicateur 2 : Fréquentation par les plaisanciers NAMO du site de formation en ligne

Au cours de ce premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité d'une création de dispositif de collecte dédié

Pêche de loisir

DE-OSE-VIII-5. Favoriser le développement d'une pêche maritime de loisir durable

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-VIII : Encourager des pêches et des aquacultures durables et résilientes

Indicateur 1 : Nombre d'actions de sensibilisation à destination des pêcheurs de loisir

Dispositif de collecte : Non renseigné

Producteur/concentrateur des données : Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer (FNPP)

Industries et activités du secteur secondaire

Travaux publics maritimes

Industries, industries navales et nautiques

DE-OSE-II-2. Adapter les formations aux besoins spécifiques des filières maritimes et notamment ceux des industries navales et nautiques

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-II : Développer un vivier de main d'œuvre qualifiée et compétente au service de l'économie bleue NAMO

Indicateur 1 : Taux d'incorporation par filière (= nombre d'embauches à l'issue de la formation)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

DE-OSE-VI-1. Conforter la place de la façade NAMO dans le domaine des industries navales et nautiques, performantes environnementalement et énergétiquement.

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-VI : Accompagner et valoriser les industries navales et nautiques durables

Indicateur 1 : Part de la façade NAMO dans le chiffre d'affaires nationale des industries navales et nautiques

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Nombre d'emplois industriels nautiques NAMO par rapport au total des emplois de la filière au niveau national

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

DE-OSE-VI-2. Soutenir la filière de déconstruction des bateaux civils et militaires (plaisance hors d'usage (BPHU)) (transport des bateaux vers les centres de déconstruction, recherche sur la valorisation des déchets)

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-VI : Accompagner et valoriser les industries navales et nautiques durables

Indicateur 1 : Nombre de bateaux déconstruits en NAMO chaque année

Dispositif de collecte : Liste des radiations

Producteur/concentrateur des données : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (DGITM) / Direction des Affaires Maritimes (DAM)

Indicateur 2 : Nombre de centres de déconstruction

Dispositif de collecte : Localisation des centres de déconstruction

Producteur/concentrateur des données : APER - Filière de déconstruction des bateaux de plaisance

DE-OSE-X-1. Mettre en réseau tous les acteurs de la façade NAMO et des façades voisines au service du développement de filières d'excellence des biotechnologies propres à la façade

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-X : Accélérer le développement des biotechnologies marines

INDICATEUR A CREER

DE-OSE-X-2. Investir et soutenir l'innovation notamment pour les niveaux de maturité technologique intermédiaires (ceux positionnés entre la recherche académique, et la recherche industrielle et la mise sur le marché) en vue de la création d'une filière industrielle durable

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-X : Accélérer le développement des biotechnologies marines

INDICATEUR A CREER

RF-OSE-III-1. Promouvoir les entreprises françaises, fleurons de l'économie maritime (dont navales et nautiques) et leur savoir-faire à l'international

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-VI : Exporter nos savoir-faire maritimes

Indicateur 1 : Chiffre d'affaires à l'exportation des filières économiques maritimes NAMO (Nb : les industries nautiques françaises exportent 75 % de leur production)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Production d'électricité

DE-OSE-IV-1. Développer d'ici à 2030 au sein des zones de vocation, la production d'énergies marines renouvelables en application de la programmation pluriannuelle de l'énergie, en veillant à la planification des capacités de raccordement et en favorisant leur mutualisation.

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-IV : Développer les énergies marines renouvelables

Indicateur 1 : Surface maritime dédiée aux EMR

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Puissance raccordée par type (éolien posé, flottant, hydrolien, houlomoteur,) dans les communes littorales

Dispositif de collecte : Open Data Réseaux énergie : Registre national des installations de production d'électricité et de stockage

Producteur/concentrateur des données : Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE) / GRTgaz

Indicateur 3 : Nombre de raccordements EMR mutualisés (phase pilote ou commerciale)

Dispositif de collecte : Non renseigné

Producteur/concentrateur des données : Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

DE-OSE-IV-2. Promouvoir une filière industrielle et une recherche performantes et ancrées au sein des territoires régionaux (dont portuaires), au service des projets locaux, nationaux et internationaux

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-IV : Développer les énergies marines renouvelables

Indicateur 1 : Nombre d'emplois soutenus ou liés à la filière EMR (industrielle, recherche)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Nombre de projets, retenus suite à un appel à projet national ou européen, raccordés sur une plate-forme mutualisée)

Dispositif de collecte : Non renseigné

Producteur/concentrateur des données : Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

Transport maritime et ports

DE-OSE-V-1. Promouvoir la coordination des stratégies de tous les ports pour renforcer leur compétitivité, leur complémentarité ainsi que leur performance environnementale au sein de la façade et avec les façades voisines.

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-V : Accélérer a transition énergétique et écologique des ports de la façade

INDICATEURS A DEFINIR

DE-OSE-V-2. Accompagner la transition énergétique et écologique de tous les ports de la façade (pêche, plaisance, commerce)

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-V : Accélérer la transition énergétique et écologique des ports de la façade

Indicateur 1 : Nombre de points de recharge et de ravitaillement (électrique, hydrogène, GNL) dans les ports

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Nombre de ports engagés dans une démarche de certification environnementale

Dispositif de collecte : Ports de plaisance et plages labellisées « Pavillon bleu »

Producteur/concentrateur des données : TERAGIR

Dispositif de collecte : Liste des certifications Ports propres

Producteur/concentrateur des données : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

Dispositif de collecte : Liste des certifications Ports propres actifs en Biodiversité

Producteur/concentrateur des données : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

DE-OSE-V-3. Accompagner l'ambition du Grand port maritime Nantes-St- Nazaire de devenir un port de référence de la transition énergétique et écologique

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-V : Accélérer a transition énergétique et écologique des ports de la façade

Indicateur 1 : Emissions de GES du GPMNSN

Dispositif de collecte : Non renseigné

Producteur/concentrateur des données : Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire (GPMNSN)

Indicateur 2 : Proportion des surfaces d'espaces naturels du GPM couverte par un plan de gestion

Dispositif de collecte : Non renseigné

Producteur/concentrateur des données : Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire (GPMNSN)

Indicateur 3 : Nombre de navires escalant au GNL

Dispositif de collecte : Non renseigné

Producteur/concentrateur des données : Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire (GPMNSN)

RF-OSE-III-1. Promouvoir les entreprises françaises, fleurons de l'économie maritime (dont navales et nautiques) et leur savoir faire à l'international

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-VI : Exporter nos savoir-faire maritimes

Indicateur 2 : Rang européen des principaux ports français en Europe dans le transport de marchandises

Dispositif de collecte : Base de données « Transport maritime »

Producteur/concentrateur des données : Eurostat

Politiques publiques

Occupation et gestion des espaces littoraux

Artificialisation des territoires et gestion des risques littoraux

TE-OSE-I-1. Adapter les politiques d'aménagement à la remontée du niveau marin pour assurer la sécurité des biens, des personnes et des activités économiques situées dans les zones basses et/ou soumises à l'érosion du trait de côte et au risque de submersion marine (en lien avec la stratégie nationale de gestion du trait de côte)

Intitulé de l'objectif général associé : TE-OSE-I : Connaître, prévenir et gérer de façon intégrée les risques maritimes et littoraux

Indicateur 1 : Nombre d'enjeux humains et industriels en zones basses et dans les secteurs en érosion

Dispositif de collecte : Rapport sur l'état de l'environnement en France (REE)

Producteur/concentrateur des données : Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES)

Dispositif de collecte : Base de données GASPARD (Géorisques)

Producteur/concentrateur des données : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR)

Indicateur 2 : Nombre de logements et population en zone basse littorale, exposés à des risques de submersion marine

Dispositif de collecte : Rapport sur l'état de l'environnement en France (REE)

Producteur/concentrateur des données : Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES)

Dispositif de collecte : Base de données GASPARD (Géorisques)

Producteur/concentrateur des données : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR)

TE-OSE-I-5. Développer l'acculturation aux phénomènes d'évolution du trait de côte et aux risques littoraux

Intitulé de l'objectif général associé : TE-OSE-I : Connaître, prévenir et gérer de façon intégrée les risques maritimes et littoraux

Indicateur 1 : Part des communes littoral disposant d'au moins un Plan de prévention des risques naturels (PPRN)

Dispositif de collecte : Base de données GASPARD (Géorisques)

Producteur/concentrateur des données : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR)

Protection et mise en valeur des milieux naturels, sites, paysages et patrimoines culturels

RF-OSE-I-1. Responsabiliser l'ensemble de la société aux problématiques de la mer et du littoral

Intitulé de l'objectif général associé : RF-OSE-I : Faire comprendre et aimer la mer

Indicateur 1 : Nombre d'aires marines protégées labellisées "aires marines éducatives" (AME)

Dispositif de collecte : Liste des « Aires Marines Educatives »

Producteur/concentrateur des données : Office français de la biodiversité (OFB)

Indicateur 2 : Nombre d'écoles associées à la gestion des aires marines protégées

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

RF-OSE-I-2. Favoriser l'émergence d'une communauté maritime à l'échelle des territoires de la façade NAMO

Intitulé de l'objectif général associé : RF-OSE-I : Faire comprendre et aimer la mer

Indicateur 1 : Nombre de personnes impliquées dans des instances de gouvernance maritime (CMF, CRML, ARML, CN, ...)

Dispositif de collecte : Appui au secrétariat des instances de gouvernance maritime

Producteur/concentrateur des données : DIRM NAMO

TE-OSE-II-5. Préserver les sites et paysages et le patrimoine maritime

Intitulé de l'objectif général associé : TE-OSE-II : Promouvoir des territoires maritimes, insulaires et littoraux résilients et équilibrés

Indicateur 1 : Part de la façade acquis par le conservatoire du littoral ou géré conjointement avec le réseau des grands sites

Dispositif de collecte : Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN)

Producteur/concentrateur des données : Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN)

Dispositif de collecte : Les sites membres du Réseau des Grands Sites de France

Producteur/concentrateur des données : Réseau des grands sites de France

TE-OSE-II-6. Linéaire côtier (km) ouvert au public par la servitude de passage

Intitulé de l'objectif général associé : TE-OSE-II : Promouvoir des territoires maritimes, insulaires et littoraux résilients et équilibrés

Indicateur 1 : linéaire côtier (km) ouvert au public par la servitude de passage

Dispositif de collecte : Enquête « sentier du littoral »

Producteur/concentrateur des données : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

Recherche, innovation et formation

Recherche et développement

DE-OSE-I-1. Soutenir la recherche et l'innovation axées sur les domaines maritimes au service notamment de l'industrie du futur mettant en réseau les acteurs avec les pôles de compétitivité et le réseau des universités et des établissements enseignement supérieur et de recherche sur l'ensemble des activités

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-I : Soutenir et promouvoir la recherche et l'innovation dans tous les domaines de l'économie maritime NAMO

Indicateur 1 : Suivi de l'investissement public et privé (dans le domaine maritime)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Part des locaux éligibles au très haut débit

Dispositif de collecte : Rapport sur l'état de l'environnement en France (REE)

Producteur/concentrateur des données : Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES)

Indicateur 3 : Investissements d'avenir opérés par l'Ademe (dans le domaine maritime)

Dispositif de collecte : Bilan thématique

Producteur/concentrateur des données : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

DE-OSE-I-2. Accompagner les entreprises des filières de l'économie bleue (nautique, pêche, aquaculture, plaisance, ...) notamment les PME, pour favoriser leur accès à la R&D et à l'innovation

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-I : Soutenir et promouvoir la recherche et l'innovation dans tous les domaines de l'économie maritime NAMO

Indicateur 1 : Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'une aide publique par rapport au nombre total d'entreprises du secteur

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

DE-OSE-X-2. Investir et soutenir l'innovation notamment pour les niveaux de maturité technologique intermédiaires (ceux positionnés entre la recherche académique, et la recherche industrielle et la mise sur le marché) en vue de la création d'une filière industrielle durable

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-X : Accélérer le développement des biotechnologies marines

INDICATEUR A CREER

RF-OSE-II-1. Améliorer la connaissance des milieux marins sur l'ensemble de la façade NAMO (de la plaine abyssale à l'estran) et la connaissance des impacts des activités humaines et des effets potentiels du changement climatique sur le milieu marin, sur le littoral et sur le rétro-littoral

Intitulé de l'objectif général associé : RF-OSE-II : Explorer la mer

INDICATEUR A CREER

RF-OSE-II-2. Soutenir la participation des acteurs NAMO dans les réseaux scientifiques et techniques européens et internationaux liés à la mer et au littoral

Intitulé de l'objectif général associé : RF-OSE-II : Explorer la mer

INDICATEUR A CREER

Formation maritime

DE-OSE-II-1. Favoriser l'attractivité des métiers maritimes et notamment celle des métiers du nautisme, de la pêche, des aquacultures afin d'assurer le renouvellement des équipages et lever les freins à l'embauche

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-II : Développer un vivier de main d'œuvre qualifiée et compétente au service de l'économie bleue NAMO

Indicateur 1 : Part de l'emploi de l'économie maritime présent dans les zones d'emplois littorales

Dispositif de collecte : Rapport sur l'état de l'environnement en France (REE)

Producteur/concentrateur des données : Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES)

Indicateur 2 : Nombre d'emplois de l'économie maritime par domaine d'activités et part de l'emploi total par zones d'emploi

Dispositif de collecte : Rapport sur l'état de l'environnement en France (REE)

Producteur/concentrateur des données : Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES)

Indicateur 3 : Salariés du maritime couvert par des actions de formation

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

DE-OSE-II-2. Adapter les formations aux besoins spécifiques des filières maritimes et notamment ceux des industries navales et nautiques

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-II : Développer un vivier de main d'oeuvre qualifiée et compétente au service de l'économie bleue NAMO

Indicateur 1 : Taux d'incorporation par filière (= nombre d'embauches à l'issue de la formation)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

DE-OSE-II-3. Former aux métiers de marin et à l'émergence des nouveaux métiers à terre et en mer, notamment ceux liés aux transitions écologique, énergétique et numérique

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-II : Développer un vivier de main d'oeuvre qualifiée et compétente au service de l'économie bleue NAMO

Indicateur 1 : Nombre d'inscrits dans les formations maritimes identifiées

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Économie des territoires

DE-OSE-I-3. Développer et partager la connaissance et le suivi de l'économie bleue de la façade NAMO

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-I : Soutenir et promouvoir la recherche et l'innovation dans tous les domaines de l'économie maritime NAMO

Indicateur 1 : Suivi trimestriel/annuel de l'économie bleue en façade NAMO

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

DE-OSE-III-1. Promouvoir et accompagner le déploiement d'une économie maritime circulaire en NAMO

Intitulé de l'objectif général associé : DE-OSE-III : Promouvoir et accompagner le développement de l'économie circulaire maritime

Indicateur 1 : Nombre de contrats de transition écologique mis en place (CTE) en lien avec les acteurs

Dispositif de collecte : Cartographie : les territoires engagés dans les contrats de transition écologique

Producteur/concentrateur des données : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN)

Indicateur 2 : Part des projets maritimes NAMO dans les appels à projet liés à l'économie circulaire (Ademe)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

TE-OSE-II-1. Nombre d'accès disponibles à la mer pour les activités de l'économie bleue (professionnelle et de loisirs)

Intitulé de l'objectif général associé : TE-OSE-II : Promouvoir des territoires maritimes, insulaires et littoraux résilients et équilibrés

Indicateur 1 : Nombre d'accès disponibles à la mer pour les activités de l'économie bleue (professionnelle et de loisirs)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Surfaces identifiées dans les PLU des communes littorales et les différents documents de planification et d'urbanisme des collectivités territoriales pour le développement des activités de l'économie bleue

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 3 : Proportion des surfaces rétrolittorales (au dessus de l'estran)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

TE-OSE-II-2. Reconquérir une mixité sociale et générationnelle sur les îles et le littoral de la façade NAMO

Intitulé de l'objectif général associé : TE-OSE-II : Promouvoir des territoires maritimes, insulaires et littoraux résilients et équilibrés

Indicateur 1 : Evolution du taux de chômage dans les communes littorales depuis 1990

Dispositif de collecte : Indicateurs territoriaux de développement durable

Producteur/concentrateur des données : Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES) – Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)

Indicateur 2 : Taux de pauvreté des différentes classes d'âge dans les zones d'emplois littorales

Dispositif de collecte : Indicateurs territoriaux de développement durable

Producteur/concentrateur des données : Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES) – Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)

Indicateur 3 : Part des logements en situation de sur-occupation dans les communes littorales

Dispositif de collecte : Indicateurs territoriaux de développement durable

Producteur/concentrateur des données : Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES) – Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)

Indicateur 4 : Part des jeunes non insérés dans les zones d'emploi littorales

Dispositif de collecte : Indicateurs territoriaux de développement durable

Producteur/concentrateur des données : Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES) – Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)

Indicateur 5 : Indicateur synthétique à partir des 4 précédents

Dispositif de collecte : Indicateurs territoriaux de développement durable

Producteur/concentrateur des données : Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES) – Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)

TE-OSE-II-3. Conforter la place des îles du Ponant comme territoires pilotes dotés d'un droit à l'expérimentation pour la transition énergétique et écologique dans un cadre à définir par l'État

Intitulé de l'objectif général associé : TE-OSE-II : Promouvoir des territoires maritimes, insulaires et littoraux résilients et équilibrés

Indicateur 1 : Evolution du pouvoir de réchauffement global des gaz à effet de serre dans les communes îliennes et littorales

Dispositif de collecte : Rapport sur l'état de l'environnement en France (REE)

Producteur/concentrateur des données : Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES)

TE-OSE-II-4. Évaluer les effets des politiques terrestres sur les territoires maritimes avant leur mise en oeuvre (portée nationale ?)

Intitulé de l'objectif général associé : TE-OSE-II : Promouvoir des territoires maritimes, insulaires et littoraux résilients et équilibrés

INDICATEUR A CREER

Sécurité et sûreté des espaces maritimes

TE-OSE-I-2. Maintenir un haut niveau de sécurité et de sûreté maritimes dans le contexte d'un espace marin de plus en plus utilisé et partagé

Intitulé de l'objectif général associé : TE-OSE-I : Connaître, prévenir et gérer de façon intégrée les risques maritimes et littoraux

Indicateur 1 : Nombre d'accidents en mer (CROSS)

Dispositif de collecte : Systèmes de sécurité des biens, des personnes et des installations présents dans une zone maritime sensible (SECMAR)

Producteur/concentrateur des données : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (DGITM) / Direction des Affaires Maritimes (DAM)

Façade Manche Est Mer du Nord

Secteurs d'activités

Exploitation des ressources minérales

6.A. Maintenir les capacités d'extraction autorisées actuellement et prévoir leur renouvellement à terme

Intitulé de l'objectif général associé : 6. Affirmer l'intérêt stratégique de la façade maritime en apports de matériaux aux grands projets d'infrastructures régionales et supra-régionales ainsi qu'à la filière du bâtiment et des travaux publics. Soutenir la filière d'extraction de granulats marins à hauteur des 10,5 millions de m³ autorisés annuellement sur la façade. Anticiper les besoins futurs en attribuant, si besoin, des permis de recherche.

Indicateur 1 : Volume autorisé par an

Dispositif de collecte : Cadastre minier numérique ouvert: titres miniers et autorisations de travaux (Camino)

Producteur/concentrateur des données : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN)

Dispositif de collecte : Production de matériaux marins

Producteur/concentrateur des données : Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (Ifremer)

Indicateur 2 : Nombre de permis de recherches

Dispositif de collecte : Cadastre minier numérique ouvert: titres miniers et autorisations de travaux (Camino)

Producteur/concentrateur des données : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN)

Dispositif de collecte : Production de matériaux marins

Producteur/concentrateur des données : Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (Ifremer)

6.B. Anticiper les besoins futurs de la façade en granulats marins en autorisant des permis de recherche

Intitulé de l'objectif général associé : 6. Affirmer l'intérêt stratégique de la façade maritime en apports de matériaux aux grands projets d'infrastructures régionales et supra-régionales ainsi qu'à la filière du bâtiment et des travaux publics. Soutenir la filière d'extraction de granulats marins à hauteur des 10,5 millions de m³ autorisés annuellement sur la façade. Anticiper les besoins futurs en attribuant, si besoin, des permis de recherche.

(Cf.) Indicateur 2 : Nombre de permis de recherches

Dispositif de collecte : Cadastre minier numérique ouvert: titres miniers et autorisations de travaux (Camino)

Producteur/concentrateur des données : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN)

Dispositif de collecte : Production de matériaux marins

Producteur/concentrateur des données : Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (Ifremer)

Exploitation et valorisation des ressources biologiques

Pêche professionnelle

3.A. Opérer la transition écologique des unités de pêche par le renouvellement des équipements et de la flotte, en préservant la pêche artisanale

Intitulé de l'objectif général associé : 3. Conforter les activités de pêche maritime en maintenant des habitats marins productifs et en bon état et assurer la gestion durable des ressources de la Manche et de la Mer du Nord

Indicateur 1 : nombre de dossiers validés au titre de la mesure 26 FEAMP (Innovation)

Dispositif de collecte : Liste des opérations du programme national FEAMP 2014-2020

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

Indicateur 2 : consommation énergétique moyenne de la flottille

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 3 : nombre de Permis de Mise en Exploitation (PME) délivrés par an

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 4 : âge moyen des navires par quartier

Dispositif de collecte : Données administratives du fichier « Flotte de Pêche communautaire » (FPC)
Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) /
Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

3.D. Soutenir la mise en place d'une filière de collecte et de valorisation des engins et filets de pêche usagés

Intitulé de l'objectif général associé : 3. Conforter les activités de pêche maritime en maintenant des habitats marins productifs et en bon état et assurer la gestion durable des ressources de la Manche et de la Mer du Nord

Indicateur 1 : volume des déchets plastiques retrouvé sur les plages provenant de la pêche

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : volume de déchets ré-employés

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 1 : nombre de ports de la façade équipés d'un système de récupération des déchets de pêche

Dispositif de collecte : Gestion des déchets dans les ports de plaisance, de pêche et de commerce
Producteur/concentrateur des données : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

Aquaculture

4.A. Accroître la production piscicole marine de 40 % à l'horizon 2020 dans la façade maritime

Intitulé de l'objectif général associé : 4. Conforter les atouts conchylicoles et le potentiel piscicole de la façade maritime Manche Est-mer du Nord en préservant la qualité des eaux littorales et en maintenant des milieux marins sains et productifs

Indicateur 1 : Volume de la production piscicole

Dispositif de collecte : Enquête annuelle aquaculture
Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) /
Service de la statistique et de la prospective (SSP)

Indicateur 2 : Valeur de la production piscicole

Dispositif de collecte : Enquête annuelle aquaculture
Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) /
Service de la statistique et de la prospective (SSP)

Indicateur 3 : Nombre moyen d'espèces élevées par les entreprises piscicoles

Dispositif de collecte : Enquête annuelle aquaculture

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Service de la statistique et de la prospective (SSP)

4.B. Faciliter l'établissement de nouvelles zones et de nouvelles activités aquacoles

Intitulé de l'objectif général associé : 4. Conforter les atouts conchylicoles et le potentiel piscicole de la façade maritime Manche Est-mer du Nord en préservant la qualité des eaux littorales et en maintenant des milieux marins sains et productifs

Indicateur 1 : Nombre de demandes de concessions d'aquaculture innovantes sur les 5 dernières années

Dispo Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Surface du DPM propice au développement d'aquaculture

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 3 : Nombre d'établissements d'aquaculture au-delà de l'estran

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

4.C. Encourager la transition des activités aquacoles vers des modèles durables et respectueux de la biodiversité

Intitulé de l'objectif général associé : 4. Conforter les atouts conchylicoles et le potentiel piscicole de la façade maritime Manche Est-mer du Nord en préservant la qualité des eaux littorales et en maintenant des milieux marins sains et productifs

Indicateur 1 : Nombre de dossiers validés au titre de la mesure 47 FEAMP (Innovation aquaculture)

Dispositif de collecte : Liste des opérations du programme national FEAMP 2014-2020

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

Indicateur 2 : Nombre de personnes ayant bénéficié d'une campagne de sensibilisation

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 3 : Nombre d'entreprises ayant signé les dispositions relatives au respect des prescriptions environnementales des schémas des structures

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Commercialisation et transformation des produits de la mer

3.B. Promouvoir la commercialisation des produits de la mer

Intitulé de l'objectif général associé : 3. Conforter les activités de pêche maritime en maintenant des habitats marins productifs et en bon état et assurer la gestion durable des ressources de la Manche et de la Mer du Nord

INDICATEUR A CREER

3.C. Soutenir les démarches de signes de qualité des produits de la mer concourant à assurer une gestion durable des ressources

Intitulé de l'objectif général associé : 3. Conforter les activités de pêche maritime en maintenant des habitats marins productifs et en bon état et assurer la gestion durable des ressources de la Manche et de la Mer du Nord

Indicateur 1 : nombre de dossiers validés au titre des mesures 68 et 69 FEAMP et 66 FEAMP

Dispositif de collecte : Liste des opérations du programme national FEAMP 2014-2020

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

Indicateur 2 : nombre de produits de la mer sous signe de qualité (MSC, Artysanal, Ecolabel Pêche durable, Pavillon France, Label rouge, IGP)

Dispositif de collecte : Enquêtes réalisées auprès des opérateurs économiques des filières biologiques

Producteur/concentrateur des données : Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique (Agence BIO)

Dispositif de collecte : Chiffres clés annuels

Producteur/concentrateur des données : Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO)

Indicateur 3 : part de la quantité de produits de la mer débarqué sous signe de qualité

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

4.D. Assurer le maintien de la capacité de commercialisation face au risque sanitaire

Intitulé de l'objectif général associé : 4. Conforter les atouts conchylicoles et le potentiel piscicole de la façade maritime Manche Est-mer du Nord en préservant la qualité des eaux littorales et en maintenant des milieux marins sains et productifs

Indicateur 1 : Nombre de dossiers validés au titre de la mesure 48 du FEAMP concernant des infrastructures ou du matériel destinés au stockage et/ou la purification des coquillages)

Dispositif de collecte : Liste des opérations du programme national FEAMP 2014-2020

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

Indicateur 2 : Nombre de zones de production favorisant le maintien de la commercialisation en cas de risque sanitaire (exemples en cours : révision du plan POLMAR Manche (zones de relais en cas de pollution notamment), protocole d'approvisionnement en eau en cas de fermeture due aux norovirus)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

[4.E. Soutenir les démarches de signe de qualité de produits de la mer concourant à assurer une gestion durable des ressources](#)

Intitulé de l'objectif général associé : 4. Conforter les atouts conchylicoles et le potentiel piscicole de la façade maritime Manche Est-mer du Nord en préservant la qualité des eaux littorales et en maintenant des milieux marins sains et productifs

Indicateur 1 : Nombre de dossiers validés au titre des mesures 68 et 69 FEAMP (Mesures de commercialisation et Transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture) et 66 FEAMP (Plans de production et de commercialisation)

Dispositif de collecte : Liste des opérations du programme national FEAMP 2014-2020

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

Indicateur 2 : Nombre de labellisations Label Rouge, IGP, AOP...

Dispositif de collecte : Enquêtes réalisées auprès des opérateurs économiques des filières biologiques

Producteur/concentrateur des données : Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique (Agence BIO)

Dispositif de collecte : Chiffres clés annuels

Producteur/concentrateur des données : Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO)

Indicateur 3 : Quantité de produits labellisés par rapport à la production totale

Dispositif de collecte : Enquête annuelle aquaculture

Producteur/concentrateur des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Service de la statistique et de la prospective (SSP)

Dispositif de collecte : Chiffres clés annuels

Producteur/concentrateur des données : Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO)

Indicateur 4 : Valorisation des produits via un cahier des charges exemple agriculture biologique

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

[4.F. Promouvoir la commercialisation des produits de la mer](#)

Intitulé de l'objectif général associé : 4. Conforter les atouts conchylicoles et le potentiel piscicole de la façade maritime Manche Est-mer du Nord en préservant la qualité des eaux littorales et en maintenant des milieux marins sains et productifs

INDICATEUR A CREER

12.F. Exploiter les connaissances sur la surveillance des milieux marins au profit de la qualité sanitaire et zoo-sanitaire des produits de la mer

Intitulé de l'objectif général associé : 12. Conforter la structuration par pôles des offres de formation professionnelles et supérieures, des capacités d'innovation et de diffusion des connaissances au sein de la façade maritime.

Indicateur 1 : Données des programmes de surveillance DCSMM et DCE

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Agriculture sur le littoral

Tourisme littoral et loisirs

Tourisme littoral

11.C. Favoriser l'aménagement de zones dédiées aux croisiéristes en renforçant les synergies ville/port sur le littoral

Intitulé de l'objectif général associé : 11. Préserver les atouts environnementaux et les sites remarquables de la façade maritime qui conditionnent l'attractivité touristique de la Manche et de la Mer du Nord. Favoriser les loisirs littoraux et nautiques autour de l'éducation à la mer et de la découverte des milieux.

Indicateur 1 : Nombre de postes à quai pouvant accueillir des navires de croisière

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Nombre de croisiéristes accueillis en façade

Dispositif de collecte : Memento des transports

Producteur/concentrateur des données : Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES)

Dispositif de collecte : Base de données « Transport maritime »

Producteur/concentrateur des données : Eurostat

11.D. Structurer des pôles touristiques territoriaux accessibles et engagés dans une offre de multi-activité

Intitulé de l'objectif général associé : 11. Préserver les atouts environnementaux et les sites remarquables de la façade maritime qui conditionnent l'attractivité touristique de la Manche et de la Mer du Nord. Favoriser les loisirs littoraux et nautiques autour de l'éducation à la mer et de la découverte des milieux.

Indicateur 1 : Capacités d'accueil touristique de la façade en littoral et infra-littoral

Dispositif de collecte : RP

Producteur/concentrateur des données : Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)

Dispositif de collecte : Capacité des communes en hébergement touristique

Producteur/concentrateur des données : Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)

Navigation de plaisance et sports nautiques

8.B. Encourager un nautisme durable accessible à tous

Intitulé de l'objectif général associé : 8A. Développer, soutenir et diversifier la construction, la déconstruction et la réparation des navires et promouvoir les PME-ETI structurant le territoire de la façade maritime

Indicateur 2 : Nombre d'emplois directs et induits par le nautisme

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 3 : Taux de pratique du nautisme par tranche d'âge

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

8.C. Promouvoir un modèle de plaisance collaborative qui prenne en compte les enjeux numériques, environnementaux et de sécurité maritime

Intitulé de l'objectif général associé : 8A. Développer, soutenir et diversifier la construction, la déconstruction et la réparation des navires et promouvoir les PME-ETI structurant le territoire de la façade maritime

Indicateur 1 : Nombre de ports impliqués dans une démarche de partage des bateaux

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Nombre de ports propres certifiés (Gestion Environnementale des ports de plaisance à l'échelle européenne)

Dispositif de collecte : Liste des certifications Ports propres

Producteur/concentrateur des données : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

11.A. Conforter les démarches « Ports propres » des ports de plaisance pour diffuser les bonnes pratiques

Intitulé de l'objectif général associé : 11. Préserver les atouts environnementaux et les sites remarquables de la façade maritime qui conditionnent l'attractivité touristique de la Manche et de la Mer du Nord. Favoriser les loisirs littoraux et nautiques autour de l'éducation à la mer et de la découverte des milieux.

Indicateur 1 : Nombre de ports de plaisance ayant engagé la démarche « ports propres » au titre de l'accord européen CWA 16987

Dispositif de collecte : Liste des certifications Ports propres

Producteur/concentrateur des données : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

Pêche de loisir

Industries et activités du secteur secondaire

Travaux publics maritimes

7.D. Faciliter le déchargement des sédiments de dragage

Intitulé de l'objectif général associé : 7. Conforter le positionnement stratégique des ports dans le Range européen ; favoriser les coopérations portuaires ; moderniser les infrastructures et les équipements pour diversifier les activités tout en limitant les perturbations sur les milieux.

Indicateur 1 : Volume de sédiments contaminés stockés à terre

Dispositif de collecte : Enquête nationale sur les dragages des ports maritimes (« enquête dragage »)

Producteur/concentrateur des données : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

Indicateur 2 : Nombre de ports couverts par le SOTOD ou ayant engagé un plan de gestion des sédiments de dragage

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

7.E. Soutenir la filière de réemploi des sédiments de dragage au travers de la coopération inter portuaire et inter-filières

Intitulé de l'objectif général associé : 7. Conforter le positionnement stratégique des ports dans le Range européen ; favoriser les coopérations portuaires ; moderniser les infrastructures et les équipements pour diversifier les activités tout en limitant les perturbations sur les milieux.

Indicateur 1 : Part du volume de sédiments dragués réemployé (chiffre de référence de 2018)

Dispositif de collecte : Enquête nationale sur les dragages des ports maritimes (« enquête dragage »)

Producteur/concentrateur des données : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

Industries, industries navales et nautiques

8.A. Conserver les capacités de production en soutenant la fabrication et la commercialisation de navires et équipements innovants

Intitulé de l'objectif général associé : 8A. Développer, soutenir et diversifier la construction, la déconstruction et la réparation des navires et promouvoir les PME-ETI structurant le territoire de la façade maritime

Indicateur 1 : Nombre d'entreprises de construction, réparation et démantèlement naval

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Nombre d'entreprises de la façade inscrites sur les annuaires des portails de la Défense

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

8.B. . Encourager un nautisme durable accessible à tous

Intitulé de l'objectif général associé : 8A. Développer, soutenir et diversifier la construction, la déconstruction et la réparation des navires et promouvoir les PME-ETI structurant le territoire de la façade maritime

Indicateur 1 : Nombre d'entreprises de construction, réparation et démantèlement naval

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Nombre d'emplois directs et induits par le nautisme

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

8.D. Soutenir l'innovation pour adapter la filière de construction navale et nautique

Intitulé de l'objectif général associé : 8A. Développer, soutenir et diversifier la construction, la déconstruction et la réparation des navires et promouvoir les PME-ETI structurant le territoire de la façade maritime

Indicateur 1 : Evolution du nombre de brevets

Dispositif de collecte : Base « brevets »

Producteur/concentrateur des données : Institut national de la propriété industrielle (INPI)

Indicateur 2 : Nombre de projets labellisés / an

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 3 : Montant des dépenses de R&D des PME et ETI (industries navales) de la façade

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

8.E. Soutenir la filière de déconstruction en valorisant les déchets qui en sont issus

Intitulé de l'objectif général associé : 8A. Développer, soutenir et diversifier la construction, la déconstruction et la réparation des navires et promouvoir les PME-ETI structurant le territoire de la façade maritime

Indicateur 1 : Evolution de l'âge moyen de la flotte de plaisance immatriculée

Dispositif de collecte : La plaisance en chiffres

Producteur/concentrateur des données : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (DGITM) / Direction des Affaires Maritimes (DAM)

Indicateur 2 : Nombre d'entreprises agréées de déconstruction sur la façade maritime

Dispositif de collecte : Localisation des centres de déconstruction

Producteur/concentrateur des données : APER - Filière de déconstruction des bateaux de plaisance

Production d'électricité

5.A. Identifier 1 500 à 2 400 km² de zones potentielles d'implantation de l'éolien sur la façade maritime, dont 300 km² pour un projet d'1 GW au large de la Normandie à lancer par appel d'offre en 2020

Intitulé de l'objectif général associé : 5. Développer l'ensemble des filières d'Énergies Marines Renouvelables et leurs raccordements dans la façade

Indicateur 1 : Surface en km² de zones propices identifiées

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

5.B. Concerner le développement de l'ensemble des projets EMR et leurs raccordements pour favoriser leur ancrage territorial.

Intitulé de l'objectif général associé : 5. Développer l'ensemble des filières d'Énergies Marines Renouvelables et leurs raccordements dans la façade

Indicateur 1 : Temps laissé à la consultation concernant les projets EMR présentés

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Pourcentage des structures représentées au CMF s'étant exprimées sur les projets EMR présentés

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 3 : Objectif en termes de capacité installée sur la façade sur le court et moyen terme

Dispositif de collecte : Programmations pluriannuelles de l'énergie (PPE)

Producteur/concentrateur des données : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC)

5.C. Favoriser le développement de filières EMR structurées et génératrices d'emploi à l'échelle de la façade maritime.

Intitulé de l'objectif général associé : 5. Développer l'ensemble des filières d'Énergies Marines Renouvelables et leurs raccordements dans la façade

Indicateur 1 : Nombre d'ETP créés par filière EMR

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Nombre d'entreprises représentatives de l'ensemble de la chaîne de valeur représentées au sein de clusters

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

5.D. Encourager les expérimentations pour l'ensemble des technologies EMR et leur raccordement

Intitulé de l'objectif général associé : 5. Développer l'ensemble des filières d'Énergies Marines Renouvelables et leurs raccordements dans la façade

Indicateur 1 : Nombre de projets retenus suite à un appel à projet national ou européen raccordés sur une plate-forme mutualisée (multi-usage et /ou partagé avec une plate-forme commerciale)

Dispositif de collecte : Non renseigné

Producteur/concentrateur des données : Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

Indicateur 2 : Nombre de structures ou entreprises de la façade lauréate d'un appel à projet national (ADEME) et/ou européen (INTERREG)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 3 : nombre de raccordement mutualisé

Dispositif de collecte : Non renseigné

Producteur/concentrateur des données : Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

13.D. Communiquer au grand public les enjeux liés à la production d'énergie et à l'implantation des Énergies Marines Renouvelables

Intitulé de l'objectif général associé : 13. Sensibiliser au patrimoine maritime, culturel, industriel et naturel de la façade maritime Manche Est - mer du Nord.

Indicateur 1 : Nombre de livrets imprimés/ nombre de visiteurs de la campagne de communication numérique

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Transport maritime et ports

7.A. Créer un guichet unique portuaire pour simplifier la transmission des formalités déclaratives pour les navires à l'entrée et/ou à la sortie des ports des États membres

Intitulé de l'objectif général associé : 7. Conforter le positionnement stratégique des ports dans le Range européen ; favoriser les coopérations portuaires ; moderniser les infrastructures et les équipe-ments pour diversifier les activités tout en limitant les perturbations sur les milieux.

Indicateur 1 : Création du guichet unique (oui/non)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Nombre ou % de ports l'utilisant

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

7.B. Favoriser la digitalisation des systèmes logistiques maritime et fluvial afin de fluidifier et de massifier les flux

Intitulé de l'objectif général associé : 7. Conforter le positionnement stratégique des ports dans le Range européen ; favoriser les coopérations portuaires ; moderniser les infrastructures et les équipements pour diversifier les activités tout en limitant les perturbations sur les milieux.

Indicateur 1 : Investissements portuaires au titre des CPER/CPIER pour le développement des activités logistiques et la massification des flux dans les ports maritimes

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Nombre de ports de la façade engagés dans la démarche

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 3 : Part du trafic à destination ou en partance de l'Europe passant par les ports de la façade

Dispositif de collecte : Base de données « Transport maritime »

Producteur/concentrateur des données : Eurostat

Indicateur 4 : Evolution du trafic de marchandises dans les ports

Dispositif de collecte : Memento des transports

Producteur/concentrateur des données : Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES)

7.C. Développer le transport fluvial et ferroviaire dans une logique de report modal et de massification des pré et post acheminements

Intitulé de l'objectif général associé : 7. Conforter le positionnement stratégique des ports dans le Range européen ; favoriser les coopérations portuaires ; moderniser les infrastructures et les équipements pour diversifier les activités tout en limitant les perturbations sur les milieux.

Indicateur 1 : Parts des transports fluvial et ferroviaire

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

7.F. Mobiliser le foncier portuaire pour favoriser l'implantation ou le maintien d'activités dépendantes des infrastructures portuaires et reconverter les friches portuaires

Intitulé de l'objectif général associé : 7. Conforter le positionnement stratégique des ports dans le Range européen ; favoriser les coopérations portuaires ; moderniser les infrastructures et les équipements pour diversifier les activités tout en limitant les perturbations sur les milieux.

Indicateur 1 : Nombre de plans de gestion / plans d'aménagement / schémas directeurs en cours dans les ports de la façade

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Part de la superficie du foncier propice à l'implantation de nouvelles activités dans les projets stratégiques des GPM

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 3 : Part de superficie des friches portuaires non-reconverties sur la façade

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

7.G. Mettre en place des politiques coordonnées d'aménagement et d'équipement pour la réduction des pollutions portuaires et des déchets

Intitulé de l'objectif général associé : 7. Conforter le positionnement stratégique des ports dans le Range européen ; favoriser les coopérations portuaires ; moderniser les infrastructures et les équipements pour diversifier les activités tout en limitant les perturbations sur les milieux.

Indicateur 1 : Nombre d'aires de carénage aux normes DCE sur la façade maritime

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Nombre de ports disposant d'un système de traitement des eaux usées et de ballast

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 3 : Nombre de ports offrant la possibilité d'aspirer directement les eaux résiduelles des fonds de cale des bateaux et les eaux usées sur l'aire d'avitaillement

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

7.H. Permettre le ravitaillement des navires aux carburants alternatifs (GNL, hydrogène, hybride, électrique) par des infrastructures spécifiques

Intitulé de l'objectif général associé : 7. Conforter le positionnement stratégique des ports dans le Range européen ; favoriser les coopérations portuaires ; moderniser les infrastructures et les équipements pour diversifier les activités tout en limitant les perturbations sur les milieux.

Indicateur 1 : Nombre de ravitaillements de navires aux carburants alternatifs

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Volume de soutage annuel en GNL

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

7.I. Réduire les émissions de polluants atmosphériques et gaz à effet de serre en provenance des ports et du trafic maritime

Intitulé de l'objectif général associé : 7. Conforter le positionnement stratégique des ports dans le Range européen ; favoriser les coopérations portuaires ; moderniser les infrastructures et les équipements pour diversifier les activités tout en limitant les perturbations sur les milieux.

Indicateur 1 : Nombre de navires contrôlés non conforme au titre des zones d'émission contrôlées en Manche et Mer du Nord

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Nombre d'infrastructures permettant le branchement électrique à quai des navires

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 3 : Part des navires usant de ces infrastructures

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Politiques publiques

Occupation et gestion des espaces littoraux

Artificialisation des territoires et gestion des risques littoraux

15.A. Définir une stratégie territoriale de gestion du trait de côte et organiser le repositionnement des activités quotidiennes à 20, 40, 60 ans

Intitulé de l'objectif général associé : 15. Définir, en application de la Stratégie Nationale de Gestion du Trait de Côte, une ou des stratégie(s) concertée(s) à la bonne échelle, de gestion des risques naturels en Manche Est-mer du Nord et maîtriser l'artificialisation de la façade maritime.

Indicateur 1 : nombre de logements en zone basse littorale exposée au risque de submersion marine (Référence MEMN : 408 486)

Dispositif de collecte : Rapport sur l'état de l'environnement en France (REE)

Producteur/concentrateur des données : Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES)

Dispositif de collecte : Base de données GASPAR (Géorisques)

Producteur/concentrateur des données : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR)

Indicateur 1bis : Surface occupée par des activités économiques en zone basse littorale exposée au risque de submersion marine

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Nombre de sites suivis dans le cadre du programme Adapto (gestion souple du trait de côte) (MENM : 3)

Dispositif de collecte : Adapto en chiffres

Producteur/concentrateur des données : Conservatoire du Littoral (CdL)

Indicateur 3 : % du linéaire couvert par une stratégie de gestion intégrée des risques littoraux (Référence MEMN : 37,6 % du linéaire côtier)

Dispositif de collecte : Geoportail de l'urbanisme (GPU)

Producteur/concentrateur des données : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN)

Indicateur 4 : Part du linéaire côtier exposé aux risques littoraux couverts par un plan de prévention (PPRI, PPRL)

Dispositif de collecte : Base de données GASPAR (Géorisques)

Producteur/concentrateur des données : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR)

Indicateur 5 : Nombre d'innovations techniques d'aménagement côtiers financées

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

[15.B. Prendre en compte l'élévation du niveau marin et de la mobilité du trait de côte par les plans, programmes, schémas ou projets](#)

Intitulé de l'objectif général associé : 15. Définir, en application de la Stratégie Nationale de Gestion du Trait de Côte, une ou des stratégie(s) concertée(s) à la bonne échelle, de gestion des risques naturels en Manche Est-mer du Nord et maîtriser l'artificialisation de la façade maritime.

Indicateur 1 : Nombre de plan, programme, schéma ou projets ayant pris en compte l'élévation du milieu marin et la mobilité du trait de côte

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Protection et mise en valeur des milieux naturels, sites, paysages et patrimoines culturels

11.B. Sensibiliser les touristes et plaisanciers à la sécurité maritime et à la préservation de l'environnement

Intitulé de l'objectif général associé : 11. Préserver les atouts environnementaux et les sites remarquables de la façade maritime qui conditionnent l'attractivité touristique de la Manche et de la Mer du Nord. Favoriser les loisirs littoraux et nautiques autour de l'éducation à la mer et de la découverte des milieux.

Indicateur 1 : Recensement des événements et manifestations (festivals, journées, classes de mer) liées aux enjeux environnementaux maritimes et littoraux organisés dans les communes de la façade

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

13.A. Faire reconnaître le patrimoine fort des activités et métiers maritimes et littoraux

Intitulé de l'objectif général associé : 13. Sensibiliser au patrimoine maritime, culturel, industriel et naturel de la façade maritime Manche Est - mer du Nord.

Indicateur 1 : Nombre de labellisation de sites naturels et patrimoniaux (UNESCO, Grands Sites, etc.) entre 2018 et 2025

Dispositif de collecte : Fichier national des sites classés

Producteur/concentrateur des données : Ministère de la Transition Ecologique / Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP)

Dispositif de collecte : Les sites membres du Réseau des Grands Sites de France

Producteur/concentrateur des données : Réseau des grands sites de France

Dispositif de collecte : Liste du patrimoine mondial

Producteur/concentrateur des données : UNESCO

Indicateur 2 : Nombre de musées maritimes présents en façade

Dispositif de collecte : Rapport sur l'état de l'environnement en France (REE)

Producteur/concentrateur des données : Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES)

Indicateur 3 : Bibliométrie des références au patrimoine maritime en Normandie et Hauts-de-France (ouvrages, articles scientifiques, mémoires universitaires) dans les disciplines de tourisme, valorisation du patrimoine, animation culturelle etc.

Dispositif de collecte : Bibliométrie

Producteur/concentrateur des données : Non renseigné

13.C. Organiser et soutenir les grandes manifestations maritimes de la façade

Intitulé de l'objectif général associé : 13. Sensibiliser au patrimoine maritime, culturel, industriel et naturel de la façade maritime Manche Est - mer du Nord.

Indicateur 1 : Nombre d'événements maritimes (festivals, célébration d'événements nautiques et liés à la plaisance et aux loisirs littoraux) (référence : MEMN 2018)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Affluence (nombre de personnes participant en moyenne par événement) (référence : MEMN 2018)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 3 : Nombre de communes littorales ayant hébergé des manifestations maritimes

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Recherche, innovation et formation

Recherche et développement

8.D. Soutenir l'innovation pour adapter la filière de construction navale et nautique

Intitulé de l'objectif général associé : 8A. Développer, soutenir et diversifier la construction, la déconstruction et la réparation des navires et promouvoir les PME-ETI structurant le territoire de la façade maritime

Indicateur 1 : Evolution du nombre de brevets

Dispositif de collecte : Base « brevets »

Producteur/concentrateur des données : Institut national de la propriété industrielle (INPI)

Indicateur 2 : Nombre de projets labellisés / an

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 3 : Montant des dépenses de R&D des PME et ETI (industries navales) de la façade

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

12.D. Assurer un soutien à la recherche publique et privée sur les milieux et activités maritimes et littoraux

Intitulé de l'objectif général associé : 12. Conforter la structuration par pôles des offres de formation professionnelles et supérieures, des capacités d'innovation et de diffusion des connaissances au sein de la façade maritime.

Indicateur 1 : Nombre de laboratoires de recherche publics et privés de la façade maritime spécialisés sur l'étude des écosystèmes marins et des activités maritimes

Dispositif de collecte : Enquête « Sciences et Techniques de la Mer » : un inventaire national quantitatif et qualitatif des ressources publiques de recherche

Producteur/concentrateur des données : Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (Ifremer)

Indicateur 1bis : Nombre de publications scientifiques concernant la façade maritime Manche Est-mer du Nord

Dispositif de collecte : Bibliométrie

Producteur/concentrateur des données : Non renseigné

Indicateur 2 : Evolution de l'effort de recherche des entreprises et administrations Normandes et Haut-de-Françaises en % du PIB

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 3 : Nature des secteurs d'activité de la façade maritime investies dans le projet de création d'un GIS "effets cumulés"

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

12.E. Fédérer, organiser et diffuser la connaissance

Intitulé de l'objectif général associé : 12. Conforter la structuration par pôles des offres de formation professionnelles et supérieures, des capacités d'innovation et de diffusion des connaissances au sein de la façade maritime.

Indicateur 1 : Recensement à l'horizon 2021 des connaissances accessibles en ligne (concernant les activités socio-économiques et leurs évolutions sur la façade, concernant les milieux marins et littoraux et les espèces abritées sur la façade)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Création d'une base de données à l'horizon 2021

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

12.G. Soutenir la structuration des filières d'ingénierie écologique et de biotechnologies bleues

Intitulé de l'objectif général associé : 12. Conforter la structuration par pôles des offres de formation professionnelles et supérieures, des capacités d'innovation et de diffusion des connaissances au sein de la façade maritime.

Indicateur 1 : Nombre d'entreprises de la façade proposant des procédés d'écoconception des aménagements et de restauration écologique

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Nombre d'entreprises de la façade permettant une valorisation de la biomasse par le biais de biotechnologies

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 3 : Evolution du nombre de brevets français déposés

Dispositif de collecte : Base « brevets »

Producteur/concentrateur des données : Institut national de la propriété industrielle (INPI)

Indicateur 4 : Nombre de formations dispensées sur ces thèmes sur chaque façade / ou nombre d'étudiants ou professionnels formés dans ces formations

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Formation maritime

12.A. Adapter l'offre de formation maritime existante aux besoins sur la façade maritime et créer des passerelles entre les filières de formation

Intitulé de l'objectif général associé : 12. Conforter la structuration par pôles des offres de formation professionnelles et supérieures, des capacités d'innovation et de diffusion des connaissances au sein de la façade maritime.

Indicateur 1 : Part des élèves et étudiants des formations maritimes en apprentissage ou en alternance sur la façade (formation initiale)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Nombre d'étudiants en formation continue aux métiers maritimes et littoraux sur la façade

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 3 : Variation de l'offre d'ETP par secteur économique maritime (évolution du nombre d'offres d'emploi 2010-2018 sur la façade)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

12.B. Augmenter le niveau de qualification des professions maritimes et littorales

Intitulé de l'objectif général associé : 12. Conforter la structuration par pôles des offres de formation professionnelles et supérieures, des capacités d'innovation et de diffusion des connaissances au sein de la façade maritime.

Indicateur 1 : Niveau de qualification moyen par secteur d'activité

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Nombre de personnes engagées dans un processus de reprises d'études

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

12.C. Créer de nouvelles formations pour répondre aux enjeux de la transition écologique sur la mer et le littoral

Intitulé de l'objectif général associé : 12. Conforter la structuration par pôles des offres de formation professionnelles et supérieures, des capacités d'innovation et de diffusion des connaissances au sein de la façade maritime.

Indicateur 1 : Nombre total d'élèves et étudiants dans les formations maritimes en façade MEMN

Dispositif de collecte : Rapport sur l'état de l'environnement en France (REE)

Producteur/concentrateur des données : Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES)

Indicateur 2 : Nombre de scientifiques et enseignants de la façade maritime spécialisés sur les technologies EMR, la construction navale, le démantèlement et ses innovations techniques, la valorisation des sites et paysages naturels (écotourisme), le génie écologique marin et littoral

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

12.G. Soutenir la structuration des filières d'ingénierie écologique et de biotechnologies bleues

Intitulé de l'objectif général associé : 12. Conforter la structuration par pôles des offres de formation professionnelles et supérieures, des capacités d'innovation et de diffusion des connaissances au sein de la façade maritime.

Indicateur 4 : Nombre de formations dispensées sur ces thèmes sur chaque façade / ou nombre d'étudiants ou professionnels formés dans ces formations

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

13.B. Favoriser l'emploi maritime sur la façade Manche Est – Mer du Nord en le rendant plus attractif

Intitulé de l'objectif général associé : 13. Sensibiliser au patrimoine maritime, culturel, industriel et naturel de la façade maritime Manche Est - mer du Nord.

Indicateur 1 : Evolution du nombre d'élèves et étudiants des formations maritimes et littorales par secteur (2010-2018)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Emploi par secteur (nombre de marins ; moyenne d'âge des marins ; évaporation de la filière)

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Économie des territoires

Sécurité et sûreté des espaces maritimes

10.A. Pérenniser la connaissance bathymétrique pour sécuriser la navigation et les accès aux ports

Intitulé de l'objectif général associé : 10. Maintenir et adapter les capacités de surveillance et d'intervention en mer de l'État pour préserver les conditions de sécurité et de sûreté des espaces maritimes et portuaires.

Indicateur 1 : Surface de la façade maritime non hydrographiée ou dont les données relevées datent d'avant 1945 (plomb de soude)

Dispositif de collecte : Programme national d'hydrographie

Producteur/concentrateur des données : Service hydrographique de la marine (SHOM)

10.B. Adapter les outils et dispositifs de surveillance de la mer et du littoral aux nouvelles technologies et à la transition numérique

Intitulé de l'objectif général associé : 10. Maintenir et adapter les capacités de surveillance et d'intervention en mer de l'État pour préserver les conditions de sécurité et de sûreté des espaces maritimes et portuaires.

Indicateur 1 : Age moyen de la flotte aéromaritime

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

Indicateur 2 : Portée de détection et d'identification des vecteurs de surface de ce dispositif

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié